



# Le Paradou *au fil de l'Arcoule*

Bulletin  
municipal

N°7  
HIVER  
PRINTEMPS  
2016



rejoignez-nous sur  paradou

## RÉTROSPECTIVE 2015

site internet : [mairie-du-paradou.fr](http://mairie-du-paradou.fr)

## Infos citoyennes .....2 à 9

Cérémonie des vœux 2016 .....	2
Le conseil municipal .....	4
Le personnel municipal .....	5
Résultats des élections départementales 2015 .....	6
Résultats des élections régionales 2015 .....	6
Les conseils municipaux .....	7
Les commissions extra-municipales .....	7
Communauté de communes de la Vallée des Baux et des Alpilles .....	8
Du côté des finances : une gestion 2015 en accord avec le budget .....	9
Parc naturel régional des Alpilles .....	9

## Urbanisme .....10-11

Travaux aménagements .....	10
L'école maternelle .....	10
L'affichage publicitaire .....	10
Sens de circulation .....	10
Des ateliers citoyens au projet d'avenir du village ..	11

## Ça s'est passé au Paradou..12-13

### Ça bouge au Paradou .....14-15

Cérémonie du 11 novembre .....	14
La veillée de Noël .....	14
Noël pour les enfants .....	14
Concert de Noël en l'église du Paradou .....	14
« Lettres de mon moulin » lues par Jean-Paul Lucet .....	15
Déjeuner et spectacle pour les seniors .....	15
Soirée années 80 .....	15
Ça bouge à la bibliothèque .....	15
Théâtre au Paradou .....	15

### Environnement..... 16

Collecte des déchets, tri et recyclage .....	16
«Aqui, l'Aigo es d'or» .....	16
Le PNRA réalise des travaux en faveur de la biodiversité .....	16

### Culture et fêtes..... 17

Energías le samedi 12 mars .....	17
Holi Party : fête des jeunes et des couleurs .....	17
Le peintre Gérard Fromanger à l'honneur .....	17

### Vie associative .....18-19

Forum et associations .....	18
ES 13 Canto cigalo .....	19
APEP .....	19
Terres des Baux, d'hier à aujourd'hui .....	19
ADMR .....	19

### Sport .....20

### Les affiches ..... 21

### Revue de presse .....22

### Divers.....23

Les médaillés .....	23
---------------------	----

### 2016 au Paradou ..... 24

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : PASCALE LICARI • RÉDACTRICE EN CHEF : BÉATRICE BLAN-  
CARD • RÉDACTION : COMMISSION COMMUNICATION • MAQUETTE : AGENCE CIVILIS • IMPRES-  
SION : LES PRESSES DE LA TARASQUE CERTIFIÉES IMPRIM'VERT • TIRAGE : 1 300 EX. • PHOTOS  
ÉLUS - HERVÉ HÔTE AGENCE CAMÉLÉON, VALAMIDO • DÉPÔT LÉGAL ET ISSN EN COURS •  
MAIRIE : PLACE CHARLOUIN RIEU 13520 LE PARADOU • 04 90 54 54 01

# Cérémonie des vœux 2016

## Extraits du discours de Mme le maire Pascale Licari 16 janvier 2016 - Salle polyvalente du Paradou

Madame, Monsieur, Chers Paradounais,

Je voudrais commencer mon propos en vous souhaitant à tous une très belle année 2016. Que cette nouvelle année soit pour vous et vos proches, porteuse d'espoirs, de paix et de sérénité.

En effet, l'année 2015, qui vient de se terminer, ne nous a pas épargnés sur le plan national. Mais le début d'une nouvelle année doit avant tout susciter en nous, l'espoir et l'optimisme.

Cet espoir et cet optimisme, je les souhaite aussi ardemment pour notre village du Paradou. Un village où il fait désormais bon vivre, où des manifestations festives et culturelles rythment notre agenda communal, où des travaux de proximité, j'y reviendrai tout à l'heure, facilitent notre quotidien et bientôt plus encore.

Avant toutes choses je veux souhaiter la bienvenue aux nouveaux paradounais, qu'ils aient une vie heureuse et paisible dans notre village.

Grâce à eux notre population va atteindre 2 000 habitants avec le plus fort taux d'augmentation de la démographie du Pays d'Arles. Notre village connaît donc une vraie dynamique et un vrai renouveau de sa population. Cette année 2015 a vu une trentaine de naissances, l'école a accueilli une quarantaine d'élèves en petite section. Cette augmentation de la population et son rajeunissement doivent cependant nécessiter de notre part, les élus, une véritable réflexion sur l'avenir de notre village, ce que nous mettons au centre de nos préoccupations.

L'entrée dans une nouvelle année est un moment où se dessinent et s'expriment des projets, des vœux bien sûr. Mais c'est aussi l'occasion de faire un retour en arrière sur les actions de l'année écoulée pour mieux se projeter dans l'avenir.

En 2015, de nombreux projets ont été réalisés. Certes, certains travaux subissent des retards. Mais rien d'anormal au vu du rythme administratif qui s'impose toujours dans ces cas-là. Des phasages sont toujours nécessaires et tout ne peut être réalisé en même temps. 2015 a donc été l'année des études, de la mise en place, et parfois des contraintes (comme pour le nouveau sens de circulation) : il est vrai que ce n'est pas le temps de l'embellissement pour le moment, mais tout arrivera en temps voulu.

Ainsi, sans que cela ne soit encore très visible, beaucoup d'actions ont été réalisées en 2015 illustrant le dynamisme de notre village :



- La finalisation du contrat de développement et d'aménagement avec le Département à travers sa signature en février dernier,
- L'acquisition en mai et août 2015 des deux maisons nécessaires à l'installation du futur bistrot de notre village
- L'organisation de la circulation et des petits travaux de signalétique pour sécuriser les déplacements en cœur de village, en juillet
- L'enfouissement des réseaux de téléphone et d'électricité sur le chemin de la Burlande et l'avenue de la Vallée des Baux
- La réfection des clôtures et l'éclairage des terrains de tennis
- La mise en route de la révision du PLU, chantier important pour l'avenir de notre village
- Les études de la future école maternelle et l'aménagement de la mairie.

Une attention toute particulière a été portée à la vie quotidienne des paradounais dans notre village, qui retrouve peu à peu vie et convivialité. Vous le savez c'est un engagement fort de cette municipalité et nous n'avons pas ménagé nos efforts dans ce domaine.

En 2015, nous avons:

- mis en place de nouveaux horaires d'ouverture pour la mairie, afin de faciliter le service public
- mis en place de nouveaux Temps d'Activité Périscolaire (le jeudi après-midi)
- lancé la première édition de Run'Alpilles, avec la par-

ticipation exceptionnelle de 400 coureurs.

- restructuré le Centre Communal d'Action Sociale, avec une équipe plus proche des usagers.
- mieux accompagné le club des seniors qui, de 15 est passé à 60 adhérents et pour lequel nous avons mis à disposition un agent pour les activités sportives et ludiques de nos seniors.
- augmenté d'une place la crèche à Maussane et de trois à Fontvieille.
- développé l'activité de la bibliothèque : un agent à temps partiel et une dizaine de bénévoles, permettant des plages d'ouverture beaucoup plus larges
- lancé la première édition en juillet de la « Fête européenne »
- organisé l'édition du Tricothé, la journée du Polar, le marché locavore, des expositions, des conférences, des concerts, des soirées...

Et puis en 2015, notre commune s'est vu attribuer deux réserves parlementaires grâce à la générosité de deux sénatrices pour le financement de matériel de sono et d'un vidéo projecteur.

Les clubs services aussi nous ont accompagnés en 2015 : le Lions Club de Saint-Rémy ainsi que le Rotary des Baux, en nous offrant deux défibrillateurs.

Mais je l'ai dit, 2015 a été une année de mise en place dont les réalisations verront le jour à partir de 2016.

Je veux à cet instant saluer les élus de mon équipe municipale, les remercier pour leur engagement et leur investissement mis au service de leurs concitoyens. Leur implication dans la réalisation de ces actions est importante et nous travaillons toujours dans un esprit d'équipe républicain, qui place l'intérêt général au-dessus de tout.

C'est le cas des projets menés par M. Jean-Denis Santin, premier adjoint en charge des travaux :

- Avec l'Ecole maternelle dont le permis est en cours d'instruction et dont le démarrage des travaux est prévu au deuxième trimestre 2016.
- Avec le projet de la nouvelle Mairie aussi pour laquelle l'avant-projet est lancé et le début des travaux prévu pour septembre 2016. L'installation de la mairie provisoire pendant les travaux est prévue sur le parking de l'abbé Paulet.
- La réhabilitation du réseau d'éclairage public sur la route de la Vallée des Baux et le chemin de la Burlande au deuxième trimestre 2016,
- La réfection de la voirie et l'aménagement du croisement Saint Roch et de la voie Aurélienne prévus au quatrième trimestre 2016,
- L'aménagement du stade et le projet du complexe sportif programmés au deuxième trimestre.

Les nouveaux aménagements d'urbanisme du Paradou, grand chantier de cette mandature, seront cette année encore au cœur de nos préoccupations.

Mme Aurélie Dumas, déléguée à l'urbanisme, aura en charge la continuité de la révision de notre PLU, avec notamment l'organisation d'une prochaine réunion publique le 29 janvier pour restituer les réflexions

des ateliers de concertation et présenter le PADD (plan d'aménagement et de développement durable).

Le projet de Bistrot, dont j'ai évoqué tout à l'heure les acquisitions foncières en 2015. 2016, verra sa mise en place : une commission spécifique sera créée pour choisir sa structure juridique, étudier les candidatures des futurs exploitants, dans le cadre d'une procédure de mise en concurrence et élaborer le projet d'aménagement du bistrot. Le démarrage des travaux est prévu en 2017.

Mme Catherine Bedot, déléguée environnement et patrimoine aura, en 2016, la charge de mettre en place de nouvelles règles de signalétique commerciale et publicitaire.

Mmes Brigitte Vincentelli, Mélanie Nossen, et M. Marc Vancayseele devront quant à eux préparer la signature d'un contrat, sur quatre ans, pour la mise en place d'un centre aéré, un relai d'assistantes maternelles (RAM) et de nouvelles places en crèche.

M. Jean-Marie Thouvenot, aura lui la charge de relancer le chantier de la numérotation, après la défection de l'entreprise en charge du dossier.

En ce qui concerne les fêtes et la culture, sous l'impulsion de William Cayzac et Jean-Paul Champy, de nouvelles manifestations verront le jour au cours de l'année, à commencer par la soirée « années 80 » le 23 janvier prochain.

D'autres adjoints sont moins sur le devant de la scène, mais travaillent tout autant :

Notre adjoint aux finances, Benoît Vennin, qui veille au bon équilibre de nos finances et nous représente, à mes côtés, à la communauté des communes et au Pays d'Arles,

Mme Blancard, adjointe à la communication, qui coordonne l'édition du bulletin trimestriel et la communication de la mairie, via notamment le site internet.

Tous s'impliquent dans des commissions municipales où nous avons choisi d'accueillir également des citoyens bénévoles, sans que toutes ces activités ne seraient pas possibles : je veux les remercier très chaleureusement aujourd'hui pour leur engagement auprès du service public et de leurs concitoyens...

Je n'oublie pas les agents de la mairie qui quotidiennement œuvrent au bon fonctionnement du service public. Qu'ils soient ici remerciés pour leur travail et leur dévouement. Je remercie particulièrement Mme Chrystel L'Ebrelec, notre DGS. Depuis un an, elle a déjà mené à bien beaucoup de dossiers et nous savons l'ampleur de la tâche qui l'attend !

Début 2016, notre équipe de fonctionnaires est complétée par un agent de police assermenté, M. Louis

Ruiz, mis à notre disposition par la communauté de communes, à raison de 2 matinées par semaine, afin de renforcer la sécurité dans notre commune : son rôle sera plus préventif que répressif.

Nous accueillons également un nouvel agent administratif : Mme Ghislaine Bongiovani.

Je l'avais dit l'année dernière, cette cérémonie des vœux doit aussi devenir une tradition pour la mise à l'honneur de nos concitoyens qui se sont particulièrement illustrés pendant l'année. Cette année, j'ai souhaité honorer des bénévoles particulièrement impliqués dans la vie de leur village en remettant la médaille de la ville à :

Mme et M. Michèle et Dominique Valadier, M. Yvan Latournerie.

Mesdames, Messieurs, j'aime mon village. Tout ce que j'entreprends dans ma vie publique à pour but de valoriser ma commune et défendre les intérêts de ses habitants.

Mon mandat de maire me permet de siéger en qualité de Vice-Présidente de la Communauté de communes Vallée des Baux Alpilles, au Pays d'Arles, et au sein du bureau du Parc naturel régional des Alpilles, pour porter la voix de notre commune sur ce territoire, et défendre au mieux ses intérêts.

Mon élection au mois de décembre dernier comme Conseillère régionale poursuit ce même objectif. Faire entendre la voix de mon village et des Alpilles, notamment à Marseille.

Cette nouvelle fonction n'entravera en rien mon mandat de Maire qui reste ma priorité. Au contraire, elle permettra de créer du lien entre les Alpilles et cette grande institution régionale, de porter des projets de territoire, des synergies communes toujours pour l'intérêt général et la défense de l'identité de nos villages.

Le Paradou est un village en mouvement. Son dynamisme ne fait maintenant aucun doute.

La motivation et la volonté qui m'animent sont toujours intactes et c'est avec le même enthousiasme que nous continuerons, tous ensemble, à mettre notre énergie au service du Paradou et des paradounais. Il n'y a rien de plus normal puisque c'est cette mission que vous nous avez confiée.

Mesdames, Messieurs, en mon nom personnel et celui de l'ensemble de mon Conseil municipal, je veux vous renouveler pour 2016 mes vœux les plus sincères et les plus chaleureux de bonheur, de santé, de prospérité et de Liberté.

Bonne année à tous !

**“ Je vous souhaite une bonne lecture de ce numéro qui illustre mon propos avec cette rétrospective 2015 et une prévision 2016”**

## Le conseil municipal



**Pascale Licari**  
Maire du Paradou  
élue le 23 mars 2014



**Jean-Denis Santin**  
1<sup>er</sup> Adjoint  
Travaux  
Aménagement du territoire  
Urbanisme

**Brigitte Vincentelli**  
2<sup>e</sup> Adjointe  
Ecoles  
Petite enfance  
Affaires sociales

**Benoît Vennin**  
3<sup>e</sup> Adjoint  
Finances

**Béatrice Blancard**  
4<sup>e</sup> Adjointe  
Administration  
Communication  
Economie –Tourisme

**Marc Vancayseele**  
5<sup>e</sup> Adjoint  
Sports  
Jeunesse  
Associations



**Mélanie Nossen**  
Délégate  
Petite enfance

**Jean-Paul Champy**  
Délégate  
Culture

**Catherine Bedot**  
Délégate  
Environnement  
Patrimoine

**William Cayzac**  
Délégate  
Fêtes et traditions

**Aurélie Dumas**  
Délégate  
Urbanisme



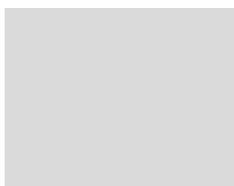
**Pierre Dugua**  
Conseiller Municipal

**Frédérique Jomain**  
Conseillère Municipale

**Jean-Marie Thouvenot**  
Délégate  
Etat civil, Protection  
des personnes et des biens

**Pauline Dellieu**  
Conseillère Municipale

**Joël Cantele**  
Délégate  
Collecte des déchets



Démission



**Corinne Teissier**  
Conseillère Municipale



**Christian Puhl**  
Conseiller Municipal

## Le personnel municipal

Le personnel municipal se compose actuellement de 23 salariés



1

### • La Secrétaire générale

Chrystel L'Ebrelec **1**.

### • Le personnel administratif

Sophie Danichert, Estelle Niefer, Julie Danichert, Patricia Camilloni **2** et depuis le 4 janvier 2016 Ghislaine Bongiovanni **3** sont responsables de l'ensemble des travaux administratifs et de l'accueil des habitants.

### • Le personnel technique

Benoît Puhl, Alexandre Lucchesi, Jérémy Her, Patrice Cayron **4** assurent l'ensemble des travaux techniques et la collecte des déchets.

### • Le personnel de l'école

Aux côtés de l'équipe enseignante, elles sont huit à s'occuper des enfants. Nathalie Morganti, Nadine Tudela, Gwladys Bouquet, Manon Patin, Gaëlle Thorelle, Agnès Mombel, Laurence Noël et Justine Rouveyre (stagiaire) **5**. Evelyne Cantèle et Fabrice Bourgade interviennent en complément de leur activité principale.



2



3

### • Le personnel de l'agence postale

Evelyne Cantèle **6**.

### • Le personnel en charge de la propreté de l'ensemble des locaux municipaux

Denise Boyer **7**.

### • Le personnel affecté au sport et à Canto cigalo (club seniors - entraide solidarité 13)

Fabrice Bourgade **8**.

### • Le personnel affecté à la bibliothèque

(mi temps, accompagné de bénévoles) Catherine Palvadeau **9**.

### • Le policier municipal

Louis Ruiz **10**. Depuis le 1er janvier 2016, détaché par la C.C.V.B.A, il est présent au Paradou les mercredi et vendredi matin.



4



5



9



6



7



8



10

## Résultats des élections départementales 2015

Canton Salon-de-Provence-1 • 22 et 29 mars 2015

### Rappel des résultats sur la commune du Paradou au premier tour

Binômes de candidats	Nuances	Voix	% Inscrits	% Exprimés
Mme Marie-Pierre Callet M. Henri Pons	BC-UD	224	16,03	32,61
Mme Magali Andreani M. Hervé Chérubini	BC-DVG	187	13,39	27,22
Mme Gisèle Buisson M. José Delcroix	BC-FN	183	13,1	26,64
Mme Isabelle Urban M. Patrick Vella	BC-VEC	44	3,15	6,4
Mme Florence Castanet M. Olivier Lopez	BC-COM	38	2,72	5,53
Mme Laetitia Bouslah M. Lucas Garcia-Mateo	BC-DIV	11	0,79	1,6

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	1 397		
Abstentions	676	48,39	
Votants	721	51,61	
Blancs	26	1,86	3,61
Nuls	8	0,57	1,11
Exprimés	687	49,18	95,28

### Résultats sur la commune de Paradou au second tour

Binômes de candidats	Nuances	Voix	% Inscrits	% Exprimés
Mme Marie-Pierre Callet M. Henri Pons	BC-UD	431	30,85	67,34
Mme Gisèle Buisson M. José Delcroix	BC-FN	209	14,96	32,66

### Résultats du canton au second tour

Binômes de candidats	Nuances	Voix	% Inscrits	% Exp.	Élus
Mme Marie-Pierre Callet M. Henri Pons	BC-UD	15646	30,74	61,18	OUI
Mme Gisèle Buisson M. José Delcroix	BC-FN	9927	19,5	38,82	NON

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	1 397		
Abstentions	680	48,68	
Votants	717	51,32	
Blancs	61	4,37	8,51
Nuls	16	1,15	2,23
Exprimés	640	45,81	89,26



**Vos conseillers départementaux**

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	50 890		
Abstentions	22485	44,18	
Votants	28405	55,82	
Blancs	1807	3,55	6,36
Nuls	1025	2,01	3,61
Exprimés	25573	50,25	90,03

## Résultats des élections régionales 2015

Provence-Alpes-Côte d'Azur • 6 et 13 décembre 2015

### Rappel des résultats sur la commune du Paradou au premier tour

Liste conduite par	Nuances	Voix	% Inscrits	% Exprimés
Mme M. Maréchal-Le Pen	LFN	296	20,27	36,77
M. Christian Estrosi	LUD	256	17,53	31,8
M. Christophe Castaner	LUG	129	8,84	16,02
Mme Sophie Camard	LVEG	44	3,01	5,47
M. Jean-Marc Governatori	LECO	30	2,05	3,73
Mme Isabelle Bonnet	LEXG	17	1,16	2,11
M. Noël Chuisano	LDLF	13	0,89	1,61
M. Jacques Bompard	LEXD	10	0,68	1,24
M. Cyril Jarny	LDVG	6	0,41	0,75
M. Daniel ROMANI	LDIV	4	0,27	0,5

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	1 460		
Abstentions	628	43,01	
Votants	832	56,99	
Blancs	20	1,37	2,4
Nuls	7	0,48	0,84
Exprimés	805	55,14	96,75

### Résultats sur la commune de Paradou au second tour

Liste conduite par	Nuances	Voix	% Inscrits	% Exprimés
M. Christian Estrosi	LUD	495	33,9	57,96
Mme M. Maréchal-Le Pen	LFN	359	24,59	42,04

### Résultats de la région au second tour

Liste conduite par	Nuances	Voix	% Inscrits	% Exprimés	Sièges
M. Christian Estrosi	LUD	1 073 516	30,45	54,78	81
Mme M. Maréchal-Le Pen	LFN	886 177	25,14	45,22	42

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	1 460		
Abstentions	515	35,27	
Votants	945	64,73	
Blancs	72	4,93	7,62
Nuls	19	1,3	2,01
Exprimés	854	58,49	90,37



**Votre conseillère régionale**

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	3 525 272		
Abstentions	1 399 198	39,69	
Votants	2 126 074	60,31	
Blancs	115 160	3,27	5,42
Nuls	51 221	1,45	2,41
Exprimés	1 959 693	55,59	92,17

En raison des arrondis à la deuxième décimale, la somme des pourcentages peut ne pas être égale à 100%

## Les conseils municipaux

Le détail des votes et décisions est disponible sur le site internet de la mairie et fait l'objet d'un affichage municipal.

### Conseil Municipal du 17 novembre 2015

Présents : 15 – Procurations : 4

#### *Intervention de Madame Licari, maire du Paradou*

La France est une nouvelle fois en deuil. Nous avons été très choqués des attentats de vendredi soir à Paris. Et c'est tout notre pays, qui a été atteint, jusque dans nos villages.

Le petit fils d'un de nos administrés était avec sa compagne au Bataclan, ils ont été tous les deux blessés, ils vont bien. Adressons leurs nos vœux de prompt rétablissement à eux et à tous les blessés de ces attentats.

Adressons nos plus sincères condoléances aux familles des victimes. Exprimons notre soutien et notre confiance aux forces de l'ordre. Au-delà de la douleur, de la consternation et de la colère que nous pouvons ressentir, nous devons demeurer unis et déterminés pour défendre notre pays et les valeurs de notre république.

Je vous demande de respecter une minute de silence.

#### Délibérations

**2015-69** Intercommunalité / Schéma de mutualisation des services

Contre 1 • Abstentions 2 • Adopté à la majorité

**2015-70** Intercommunalité / Groupement de commandes en vue de l'élaboration d'un plan de prévention contre les risques psychosociaux

Adopté à l'unanimité

**2015-71** Urbanisme / Autorisation au maire de déposer un permis de construire pour le projet de réhabilitation – extension de l'ancienne école maternelle.

Contre 1 • Abstentions 2 • Adopté à la majorité

**2015-72** Urbanisme / Autorisation au maire de déposer un permis de construire pour le projet de réhabilitation de l'Hôtel de Ville

Adopté à l'unanimité

**2015-73** Ressources humaines / Convention avec le Centre de Gestion des Bouches-du-Rhône / Médecine professionnelle et préventive

Adopté à l'unanimité

**2015-74** Ressources humaines / Emplois occasionnels

Adopté à l'unanimité

### Conseil Municipal du 16 décembre 2015

Présents : 16 – Procurations : 3

#### Délibérations

**2015-75** Finances / Décision modificative n° 3 – Budget principal – exercice 2015

Adopté à l'unanimité

**2015-76** Assemblées / Parc Naturel Régional des Alpilles / Commission pastoralisme

Adopté à l'unanimité

**2015-77** Assemblées / Commissions extra-municipales

Adopté à l'unanimité

**2015-78** Culture / Bibliothèque municipale / Opérations de "désherbage"

Adopté à l'unanimité

Madame Licari confirme aux membres du conseil sa récente élection au Conseil Régional PACA. Elle réaffirme son engagement et sa volonté de porter les intérêts du territoire des Alpilles et de la commune. Cependant, l'exercice de ce nouveau mandat ne se fera pas au détriment de son mandat de Maire, auquel elle reste particulièrement attachée.

## Les commissions extra-municipales

Lors de la séance du 4 juin 2014, le conseil municipal a procédé à l'installation de diverses commissions extra-municipales dans la perspective d'aider la municipalité. Ces commissions ont vocation à évoluer au cours du mandat. L'actualisation ci après a été votée en conseil municipal du 16 décembre 2015.

### Commissions Extra Municipales

Mme Licari, maire, présidente de droit

#### • Fêtes et Traditions

M. Cayzac vice président, élu

Mme Jomain-Quenin, Mme Nossen, Mme Dumas, M. Cantele, élus

Mme Belin, Mme Thouvenot, M. Eugonne

#### • Environnement et Patrimoine

Mme Bedot vice présidente, élue

M. Cayzac, M. Champy, élus

Mme Valadier, M. Di-Benedetto, M. Latournerie,

M. Valadier, M. Coq

#### • Communication

Mme Blancard vice présidente, élue

M. Champy élu

Mme Champy, Mme Coq, Mlle Peltier,

Mme Thouvenot, Mme Valadier,

#### • Sports et Jeunesse

M. Vancayseele vice président, élu

Mlle Dellieu, M. Dugua, élus

M. Olivier, M. Pechon, M. Dumas

#### • Culture

M. Champy vice président, élu

M. Cayzac, élu

Mme Champy, Mme Valadier, Mme Palianoff, Mme Demery,

Mme Belin, M. Latournerie, M. Valadier

#### • Bibliothèque

M. Champy vice président, élu

Mme Palvadeau, Mme Champy, Mme Coq, Mme Valadier,

Mme Antener Genier, Mlle Peltier, Mme Georges,

Mme Latournerie, Mme Fleury, Mme Lairon-Ferrière,

Mme Tedeschi, Mme Uroz, Mme Olivari, Mme Vancayseele



## Communauté de Communes de la Vallée des Baux et des Alpilles

**A**gir sur les territoires de plusieurs communes partageant un projet de développement, mettre en commun moyens et ressources nécessaires à la réalisation d'objectifs définis, voilà comment peut se résumer dans ses grandes lignes l'engagement communautaire. Aujourd'hui, plus de 90 % des communes françaises sont intercommunalisées. Ce mode de fonctionnement de la gestion publique permet de pallier les faiblesses en ressources d'ordre : technique, économique ou humain comme cela peut être le cas pour des « petites communes » de l'échelle de celles de la CCVBA. Parmi les objectifs que s'est fixés la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles, la mise en place de nouvelles compétences fait partie des priorités de l'actuelle mandature. Il en va de sa pérennité et de sa reconnaissance par les services de l'État. Deux grands schémas ont été élaborés

pour la période 2015-2020 et au-delà : le développement économique et la mutualisation.

### Le développement économique:

La Commission, à laquelle participe Pascal Licari, maire du Paradou, a élaboré un schéma de développement économique ambitieux.

La stratégie et le plan d'actions associés auront un impact direct sur la création d'emplois dans notre territoire :

- le développement de la filière amande,
  - le développement des commerces et des services de proximité,
  - le développement de l'artisanat d'art,
  - la promotion d'un tourisme durable,
  - le développement de la filière éco-construction,
- Elles seront complétées par des actions structurantes :
- la création d'un relais emploi intercommunal,

- l'amélioration du réseau de desserte de transports en communs,
- la mise en relation de propriétaires de logements avec des travailleurs saisonniers.

Autant d'actions améliorant l'accessibilité à l'emploi et l'accueil des travailleurs. La mise en place de ce schéma se déroulera sur une décennie avec des actions prioritaires qui ont été définies.

Vous trouverez le détail à l'adresse suivante : <http://vallee-des-baux-alpilles.fr/wp-content/uploads/2015/05/Schéma-de-Développement-Economique-Stratégie-et-plan-d-actions.pdf>

### La mutualisation

La loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales, modifiée par la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, a rendu obligatoire l'élaboration d'un schéma de mutualisation des services entre l'intercommunalité et ses Com-

munes membres dans l'année qui suit le renouvellement général des Conseils municipaux. Les intercommunalités ont donc adopté fin 2015 un schéma de mutualisation des services et doivent mener une réflexion sur l'ensemble des possibilités de mutualisation et ce pour toute la durée du mandat. Une évaluation annuelle aura lieu lors du débat d'orientation budgétaire.

La mutualisation des services vaut mutualisation des moyens et pas mutualisation des décisions, sauf dans le cas des transferts de compétence. Chacun reste libre dans le contenu et les modalités de ses décisions.

La délibération du conseil municipal de Paradou a eu lieu lors de la séance du 17 novembre 2015. Les domaines et le calendrier prévisionnel associés sont synthétisés dans le tableau ci-dessous.

Vous trouverez le détail à l'adresse : <http://vallee-des-baux-alpilles.fr/wp-content/uploads/2015/12/Schéma-de-Mutualisation-CCVBA.pdf>

Domaine mutualisé	2015		2016		2017		2018		2019	
	S1	S2								
Création police intercommunale	■	■	■	■						
Formalisation mutualisations existantes		■	■	■						
Achats et Commande publique		■	■	■	■					
Eau			■	■	■	■				
Collecte des déchets			■	■	■	■				
Crèche			■	■	■	■				
Comptabilité			■	■	■	■				
Gestion administrative du personnel			■	■	■	■				
Prévention et sécurité			■	■	■	■				
SIG (Système d'Information Graphique)			■	■	■	■				
Commerce			■	■	■	■				
Tourisme			■	■	■	■				
Accueil des gens du voyage				■	■	■				
Informatique					■	■	■	■		
GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)						■	■	■		
Parc technique							■	■	■	■
Eclairage public			■	■					■	■

Légende : ■ Etude technique, juridique, financière et ressources humaines  
 • ■ Mise en œuvre administrative (CT, CAP, CLECT) • ■ Mise en œuvre effective  
 • ■ Convention avec certaines communes (hors Paradou)

## Du côté des finances : une gestion 2015 en accord avec le budget

La commune a une population estimée aujourd'hui à 2 000 habitants. Sa gestion entraîne bien évidemment des frais de fonctionnement supplémentaires avec pour exemple :

- des frais de personnel en augmentation de 10.48 % en relation avec une réorganisation administrative et l'arrivée d'un agent supplémentaire à l'accueil. Ces frais de personnel restent toutefois contenus et ne représentent que 44 % de l'ensemble des charges de fonctionnement ce qui est un excellent ratio par rapport à bon nombre de collectivités locales.

En 2015, la commune a réalisé

- des dépenses à caractère plus exceptionnel de remise à niveau et de

sécurisation trop longtemps différées (chantiers d'élagage, signalisation associée au nouveau plan de circulation, révision du PLU, ...).

On note aussi,

- la mise en œuvre d'une politique de communication

Et enfin,

- des dépenses imposées par l'Etat comme les activités périscolaires

Cette liste, non exhaustive, permet d'expliquer l'augmentation de nos dépenses de fonctionnement au titre de l'année 2015.

Ces dépenses sont cependant en accord avec le budget et son exécution et

ce, malgré une baisse des dotations de l'Etat qui va s'amplifier au cours des prochaines années.

Du côté des recettes

- une meilleure gestion des taxes de séjour et une attitude plus citoyenne ont permis d'augmenter de façon sensible ce poste (+320%)
- les taux d'imposition sont restés identiques (en dessous de la moyenne des taux pratiqués sur le périmètre de la Communauté de Communes)

Les résultats de gestion de l'année 2015, dont nous connaissons la tendance, sont le reflet d'un bon équilibre entre les moyens financiers de la commune et la nouvelle politique de services et d'ani-

mation mise en œuvre à l'attention des Paradounais.

Le budget prévisionnel 2016 est en cours d'élaboration et sera proposé au vote lors du conseil municipal fin mars 2016.

Le prochain bulletin développera le bilan 2015 et les prévisions 2016.

On y trouvera, entre autres, le détail des dépenses d'investissement liées à la construction de la nouvelle école maternelle et à la rénovation de la mairie. Ces investissements seront subventionnés par le conseil départemental à hauteur de 80 % dans le cadre du Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement signé en février 2015.

## Parc Naturel Régional des Alpilles

### Élection du nouveau président et du bureau du PNRA : les résultats

Les dernières élections régionales de décembre 2015 ont entraîné le renouvellement de la composition du Comité Syndical du Parc naturel régional des Alpilles avec la désignation de 4 nouveaux élus régionaux. L'assemblée exécutive du Parc s'est réunie le mercredi 27 janvier 2016 à Eygalières pour élire les nouveaux membres du bureau et le président.

#### Élection des membres du bureau syndical (12 membres) :

- Président : M. Jean Mangion, maire de Saint-Étienne du Grès
- 1<sup>re</sup> vice-présidente : Mme Pascale Licari, conseillère régionale, maire du Paradou

- 2<sup>e</sup> vice-présidente : Mme Marie-Pierre Callet, conseillère départementale, conseillère municipale à Maussane-les-Alpilles
- 3<sup>e</sup> vice-président : M. Laurent Geslin, maire de Mas-Blanc des Alpilles
- 4<sup>e</sup> vice-président : M. Rémy Thieuloy, adjoint à l'urbanisme et à l'agriculture à Fontvieille
- 5<sup>e</sup> vice-présidente : Mme Christine Vezilier, adjointe à la culture, au patrimoine et à l'environnement à Eyguières
- Mme Giselle Perrot-Ravez, adjointe à l'environnement à St-Rémy-de-Provence
- Mme Monique Ricard, adjointe à l'environnement à Eygalières

- Mme Mireille Henry, adjointe à l'environnement et au développement durable à St Martin-de-Crau
- M. Jean-Benoît Hugues, conseiller municipal aux Baux-de-Provence
- M. Régis Gatti, maire d'Aureille
- M. Jack Sautel, maire de Maussane-les-Alpilles

#### Présidences des commissions fonctionnelles :

- Marchés publics : M. Laurent Geslin, maire de Mas-Blanc des Alpilles
- Finances : Mme Pascale Licari, conseillère Régionale, maire du Paradou
- Ressources humaines : Mme Christine Vezilier, adjointe à la culture, au patrimoine et à l'environnement à Eyguières
- Maison du Parc : M. Laurent Geslin, maire de Mas-Blanc des Alpilles
- Communication : M. Claude Sanchez, 1<sup>er</sup> adjoint à Saint-Étienne du Grès
- Marque Parc : Mme Marie-Pierre Callet, conseillère départementale, conseillère municipale à Maussane-les-Alpilles

#### Représentants du Parc au sein de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France :

- M. Jean Mangion, maire de Saint-Étienne du Grès et M. Rémy Thieuloy, Adjoint à l'urbanisme et à l'agriculture à Fontvieille

#### Représentants du Parc au sein de l'association « Réseau des PNR de Provence-Alpes-Côte d'Azur » :

- Mme Marie-Pierre Callet, conseillère départementale, conseillère municipale à Maussane-les-Alpilles et M. Laurent Geslin, maire de Mas-Blanc des Alpilles



## Travaux aménagements

### ~~Bistrot~~ Mairie

Le permis de construire va être déposé d'ici la fin du premier trimestre. Les travaux sont prévus pour un démarrage en septembre 2016.

### Bistrot

Une commission spécifique a été créée lors du Conseil municipal du 17 février 2016. Ses missions pour 2016 sont

- élaborer le projet d'aménagement du bistrot,
- choisir la structure juridique,
- participer à l'analyse des candidatures des futurs exploitants.

### Complexe sportif

Le réaménagement du stade est prévu pour le mois de septembre 2016. L'ensemble des travaux prévus se déroulera sur deux ans.

### Requalification de la voirie et aménagements des espaces publics

La consultation a eu lieu et l'équipe de maîtrise d'œuvre sera en place début deuxième trimestre.

Les travaux, qui s'étaleront sur plusieurs années, débuteront cette année par le carrefour Saint-Roch et la voie Aurélienne.

Les autres voies compléteront ce programme de rénovation selon le schéma directeur d'aménagement : avenue J.-Bessat, route des tours de Castillon, de Saint-Roch, Vallée des Baux (D17),...

### Numérotation

Un appel d'offres est en cours de finalisation et permettra de ne pas subir les désagréments rencontrés précédemment (défaillance de la société qui avait été retenue).

Un point sur l'avancement de ce dossier sera fait dans le prochain bulletin.

## L'école maternelle

La nouvelle école maternelle sera construite sur l'emplacement de l'ancienne, route de l'Arcoule, mais tous les bâtiments actuels seront démolis car ils présentent de gros défauts de structure. Cette solution évitera des surprises en cours de chantier. De plus, elle permettra de mettre en œuvre les dispositions liées aux règles de construction parasismique. Enfin, ce choix est plus économique.

Cette école aura tous les équipements nécessaires au fonctionnement d'une maternelle : quatre classes de 60 mètres carrés environ, un dortoir, une salle de motricité, un restaurant scolaire avec son office de remise en température des plats, une cour avec préau, une tisanerie-cuisine, une salle de réunion et un bureau de direction.

Chaque classe aura un petit carré de verdure permettant aux enfants d'y faire pousser quelques plantes. La cour restera ombragée par le gros platane et plusieurs acacias.

Une nouvelle voie de circulation sera créée au nord du bâtiment de l'école ainsi que des places de stationnement car le parking actuel sera en partie utilisé pour la construction. L'entrée de l'école sera à l'est avec un auvent de protection pour la pluie.

Les plans seront présentés dans le bulletin qui suivra la fin de la procédure liée au permis de construire. Les travaux devraient débuter avant la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2016.



## L'affichage publicitaire

La municipalité recense actuellement l'ensemble des affichages non conformes à la nouvelle réglementation (loi juillet 2015).

Il s'agit non seulement de respecter la loi mais aussi d'harmoniser avec l'ensemble des communes du PNRA (Parc naturel régional des Alpilles), l'utilisation et l'implantation des panneaux «SIL» (Signalisation d'information locale) qui deviendront les seuls autorisés. Un courrier sera envoyé aux personnes concernées.



## Sens de circulation

Après sept mois d'essai, le nouveau sens de circulation est conforté.

La prise en compte de remarques déposées en Mairie a donné lieu à quelques ajustements. Des places de parking ont été créées en zone bleue facilitant l'accès aux commerces.

Un comptage des véhicules (voitures et poids lourds) sera réalisé en mars sur les principaux axes de circulation de notre commune.

## Liste des marchés de services conclus pour l'année 2015

N° marché	Attributaire	Code postal	Objet du marché	Date signature marché
MONTANT de 20 000 € HT à 89 999,99 € HT <b>NÉANT</b>				
MONTANT de 90 000 € HT à 206 999,99 € HT				
<b>N° 01-2015</b>	Atelier des villes et des territoires	13241	MOE révision PLU	06/05/15
<b>N° 02-2015</b>	Martine Bresson	13006	MOE Hôtel de ville	13/05/15
<b>N° 03-2015</b>	OH ! SOM	13007	MOE Ecole Maternelle	15/07/15
MONTANT de 207 000,00 € HT et plus <b>NÉANT</b>				

## Des ateliers citoyens au projet d'avenir du village

**Vendredi 29 janvier au soir s'est tenue la réunion publique d'échanges sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Cette rencontre a également permis de faire une synthèse des ateliers citoyens qui se sont déroulés à l'automne 2015.**

### Retour sur les ateliers citoyens

Le Grand Atelier Citoyen de fin octobre a rencontré un vif succès avec près de 120 participants, réunis autour de tables pour échanger sur les grands thèmes proposés : habitat, déplacement, économie, tourisme, paysage, agriculture, ... Ensuite, afin d'approfondir certains thèmes à enjeux, quatre petits ateliers citoyens ont été organisés deux vendredis soirs et deux samedis, et ont accueilli entre trente et quarante personnes à chaque session. Même si les jeunes étaient moins représentés, ils ont participé activement aux échanges.

Il est plaisant de constater que la rencontre s'est amorcée de manière heureuse : rencontre entre les habitants, jeunes et âgés, travaillant ou non, vivant dans le village et dans les lotissements... mais aussi entre les habitants et les élus. Il est tout de même à noter

que les Paradounais historiques, héritiers de l'histoire, à savoir les agriculteurs, manquaient.

Une volonté commune de doter le village de moyens pour mieux se rencontrer, partager, échanger, a émergé, avec des propositions concernant les modes de rencontres (associatives, sportives, festives, de voisinage, familiales, etc.) et aussi l'aménagement de lieux propices, rendus conviviaux, y compris ceux existants (Théâtre de verdure...) mais également des « inventions » : chemins, bancs, arbres, places, bistrot, jeux pour les enfants, jeu de boules...

Ces ateliers citoyens ont servi de support pour écrire, et pour conforter les orientations du projet d'avenir du village. Leurs synthèses complètes sont disponibles sur le site internet de la mairie, rubrique Vie.

### Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable : le projet pour les quinze prochaines années du Paradou

Le PADD est la pièce maîtresse du Plan Local d'Urbanisme. Il constitue un plan guide aussi bien sur l'accueil de population, de logements, d'activités économiques que sur la protection des paysages, des espaces naturels et des activités agricoles.

C'est ce projet qui établit les grands axes du développement et les documents réglementaires du droit des sols en découleront directement.

Le projet d'avenir du Paradou se décline en trois orientations :

1. Renouer avec ce qui fait le socle du village : son histoire, sa géographie et son environnement naturel
2. Maîtriser durablement le développe-

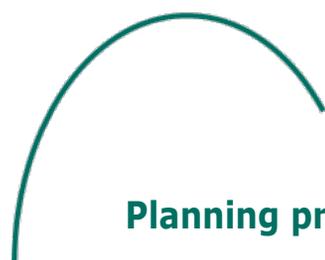
ment communal

3. Développer du lien entre les habitants pour unifier le village

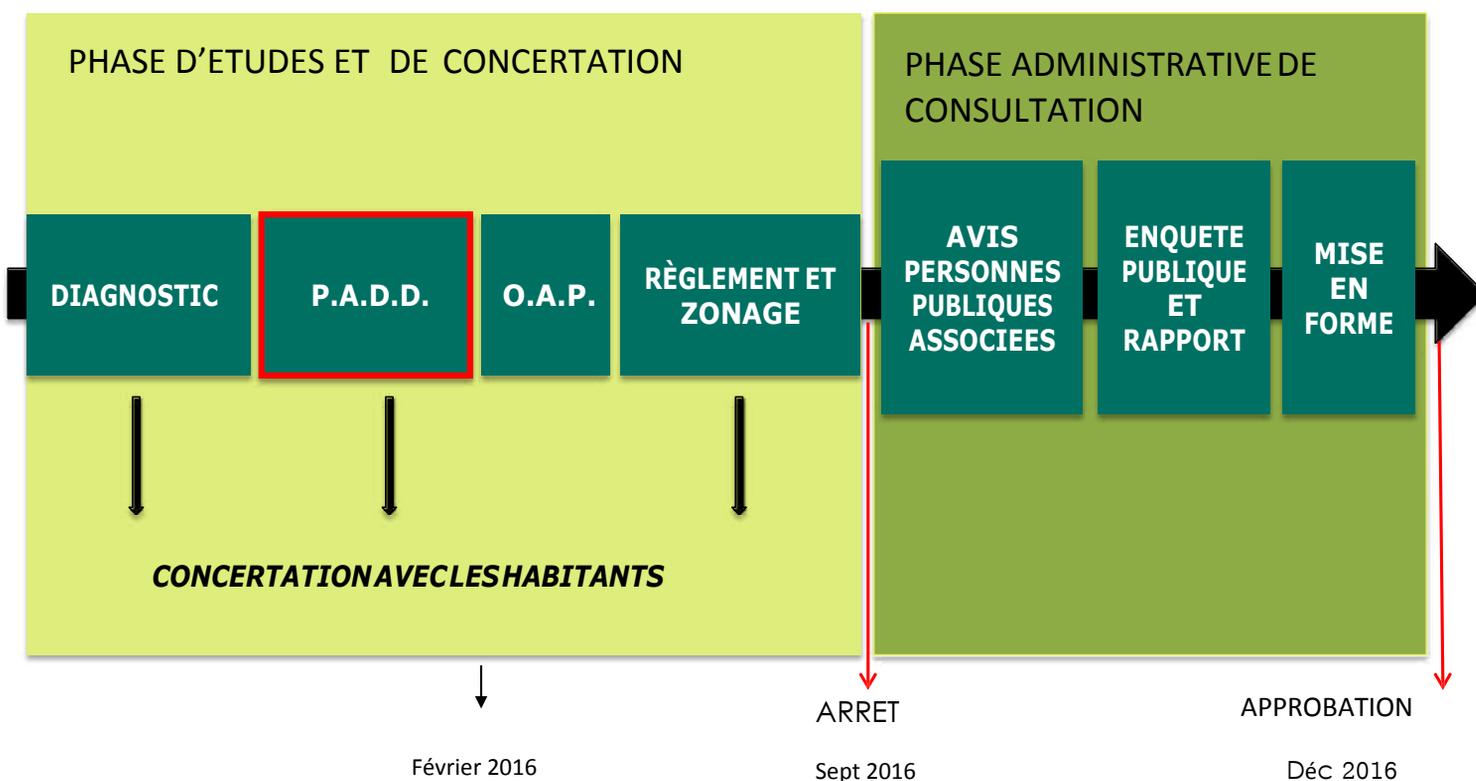
Un dossier complet sera développé dans le prochain numéro et une exposition présentera prochainement les points clés dans l'entrée de la mairie.

La planche ci après détaille le planning prévisionnel.

(OAP : Orientations d'Aménagement et de Programmation)



### Planning prévisionnel de la procédure de révision générale du PLU



# Ça s'est passé au Paradou



**1** Plantation d'un amandier, le 20 janvier dans le cadre du projet van Gogh avec la CCVBA  
**2** 14 février 2015, soirée **Country-Rock**, on danse sur la musique de Country Breakers et James Moore Trio  
**3** **Tricothé**, on accroche  
**4** Le travail du « tricothé » s'expose pour **Carnaval**, le 21 mars

**5** **Es'cale** exposait les 25 et 26 avril  
**6** Aux **ateliers périscolaires**, détente !  
**7** La **cérémonie du 8 mai**  
**8** La **fête des voisins**  
**9** En mai, après la **conférence**, **Othello Badan** conduit un groupe sur le site des bergeries de Crau  
**10** Le 16 mai, les **auteurs de polars** étaient au rendez-vous et les « écrivains en herbe » enchantés.

**11** Le 31 mai première édition de **Run'Alpilles** : un franc succès  
**12** **Run'Alpilles** les bénévoles  
**13** Présentation du nouveau plan de circulation en **réunion publique** le 25 juin  
**14** Shoestring Trio partage Calumette une superbe soirée de **jazz sous les platanes** le 5 juillet  
**15** **Concert clarinette-piano**

# Ça s'est passé au Paradou



1



2



3



4



5



6



7



8



9



11



12



10



13



14

- 1** Fête de la communauté européenne 18 juillet
- 2** Journalistes en herbe, découvertes au fil de l'Arcoule
- 3** Stages sportifs pendant les vacances scolaires : varape sur le rocher de la Pène
- 4** La fête du village les 4, 5 et 6 septembre
- 5** Pour les journées du patrimoine des 19 et 20 septembre, un parcours découvertes conduit jusqu'au Mas d'Escanin

- 6** Charloun Rieu à l'honneur pour le premier dimanche d'octobre
- 7** Semaine du goût en primaire et en maternelle
- 8** Le 8 octobre, l'opération « A la mer à vélo » menée dans le cadre de la lutte contre le cancer du sein fait halte au Paradou
- 9** Préparatif avant l'observation pour le jour de la nuit
- 10** Commémoration du 11 novembre

- 11** Journée portes ouvertes à la bibliothèque, vers une autre façon de vivre les livres
- 12** Les illuminations annoncent Noël
- 13** Spectacle de Noël à l'école
- 14** Le 24 décembre, retour de la veillée de Noël traditionnelle



## Cérémonie du 11 novembre

**C**e 11 novembre 2015 aura marqué la vie du village du Paradou. Pour commémorer l'Armistice de 1918, près de cent personnes ont fait cortège jusqu'au Monument aux Morts. Les enfants de l'Ecole primaire, conduits par leur directrice, ont participé activement à la cérémonie, en lisant des témoi-

gnages de Poilus et en chantant deux couplets de *la Marseillaise*. Les Associations d'Anciens combattants et Mme le maire se sont félicitées de cette présence nombreuse, du recueillement, de l'application de chacun à se souvenir du sacrifice et de la souffrance de millions d'hommes pour que nous vivions libres.

## La veillée de Noël

**L**e souhait de revoir la messe traditionnelle a pu se concrétiser en ce Noël 2015. Le Père Robert Del Prete et le maire Pascale Licari ont permis la tenue de la « Messe de la veillée de Noël ». L'association « Terres des Baux, d'hier à aujourd'hui » a pris en charge l'organisation de la partie veillée provençale, avec Yvan Latournerie à ses côtés. Le groupe arlésien « L'Arlatenco » accompagné à l'orgue par Maryse Autheman a chanté en français et en provençal avec des intermèdes donnés par un musicien de « L'Escolo Mistralenco ». L'office était célébré par le père Michel Ciccullo.

Coiffes, dentelles, rubans et brocard des robes brillaient et bruissaient dans l'église. Les enfants ont suivi les deux bergers qui conduisaient un beau flouca et l'agneau pendant le pastrage.

Les grands santons du XIX<sup>e</sup> siècle restaurés par le père Michel Ciccullo composaient la crèche installée avec art dans le baptistère par Yvan Latournerie. Ce fut un moment extrêmement chaleureux, bienvenu en cette fin d'année 2015.

Les paradounais étaient nombreux dans une église comble et leur souhait est de s'y retrouver fin 2016.



## Noël pour les enfants

**L**e 8 décembre, la municipalité a offert aux écoliers du Paradou le spectacle de Noël. L'association « Le rêve et la magie » est venue présenter son spectacle « Il faut sauver Noël », mêlant poésie et tours de magie. Le 18 décembre, après le repas de Noël de la cantine, tous les enfants se sont regroupés dans la cour pour chanter la venue du père Noël. Vœu exaucé,

puisque'il est arrivé en calèche, chargé de pochons de chocolats et de mandarines. Merci à l'Association des Parents d'Elèves du Paradou, à Sabine Luparia du Poney club du Rouget d'avoir conduit le père Noël et...

Merci, Monsieur le Père Noël d'être venu nous rendre visite à quelques jours de votre grande distribution !



## Concert de Noël en l'église du Paradou

**L**e dimanche 13 décembre, la chorale Lou Rescontre de Maussane, dirigée avec subtilité et un talent plein de fraîcheur par Roberte Bosco, a proposé un florilège des plus beaux et des plus célèbres chants de Noël.

Ces airs ont été repris par une assistance conquise : une bien belle intro-

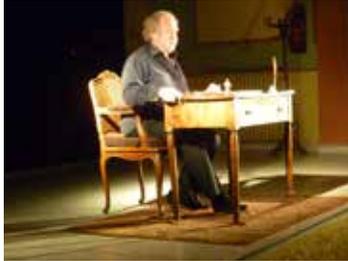
duction aux célébrations de fin d'année. Mais outre le plaisir partagé, ce concert a permis de récolter des fonds au profit du Téléthon.

Un merci particulier à Madame Brigitte Adell, présidente du « Lions Club Paradou les Alpilles » d'avoir proposé cet événement.



## « Lettres de mon moulin » lues par Jean-Paul Lucet

Terminer l'année en écoutant quelques pages, savoureuses et poétiques, des « Lettres de mon moulin » lues par Jean-Paul Lucet, voilà ce que proposaient Le Rotary Club des Baux-de-Provence et la municipalité du



Paradou, le mardi 15 décembre 2015. Jean-Paul Lucet, au meilleur de son art, à la fois drôle et inspiré, jouant le texte, a su admirablement mettre en valeur la tendresse et l'ironie bienveillante des nouvelles de Daudet.

« *Le charme de Daudet*, disait Zola, son contemporain, *ce charme profond qui lui a valu une si haute place dans notre littérature contemporaine vient de la saveur originale qu'il donne au moindre bout de phrase.* » Ce spectacle aura séduit un public nombreux et enthousiaste. La recette de la soirée a permis à la commune du Paradou de s'équiper d'un défibrillateur.



## Déjeuner et spectacle pour les seniors

Le dimanche 20 décembre a eu lieu, à la salle polyvalente, le traditionnel repas des aînés. Cette année, nos seniors étaient moins nombreux que l'an dernier, peut-être en raison de la date (un dimanche proche de Noël), mais l'ambiance était chaleureuse et bon enfant.

La municipalité avait tenu à offrir un repas de qualité et un spectacle entraînant

de la compagnie CICI. Tous les participants ont apprécié cette journée où chacun a pu partager des rires, des souvenirs et des pas de danse avec son voisin ou sa voisine. Nous espérons que l'an prochain nos aînés seront plus nombreux à profiter de ce moment de convivialité; le CCAS, organisateur de la journée, choisira une date plus en accord avec les disponibilités de tous et la communiquera suffisamment tôt.



## Soirée années 80

Ce samedi 23 janvier, le temps d'une soirée, la salle polyvalente du Paradou s'est transformée en « Dance floor ». Pas loin de 300 personnes, au plus fort de la nuit, sont venues danser aux sons des musiques des années 80. Certains n'avaient pas hésité à ressortir les couleurs fluo et les tenues à paillettes pour plus de vérité. Aux platines DJ Crau Music et aux boissons le bar L'Eden.

## Ça bouge à la bibliothèque

Depuis novembre 2015, la bibliothèque du village propose de nouveaux horaires. La présence des bénévoles autour de la responsable permet l'ouverture jusqu'à 18h30 ainsi qu'un accueil le premier samedi du mois.

Le fonds de livres proposé par la BDP (Bibliothèque Départementale de Prêt) est renouvelé très régulièrement. Un ouvrage que vous souhaitez lire manque... le catalogue de la BDP en permettra la réservation.

Les collections dédiées aux adolescents ont été enrichies, le classement des ouvrages enfants et préados a été revu. De nouvelles bandes dessinées pour adultes, plus d'ouvrages « large vision » sont à disposition. Un panneau « petites annonces » a été installé. Le nouvel aménagement des lieux rend l'endroit plus spacieux. Des animations deviennent possibles.

Le mercredi matin est réservé à l'accueil des scolaires. Pendant les vacances scolaires, les tout-petits de l'association « Les Petites Cigales » sont accueillis sur ce créneau horaire. D'autres activités sont proposées par les bénévoles de l'équipe :

- le mardi de 16h30 à 18h30, « coup de pouce en Mathématiques » avec Marie-Paule,
- le mercredi de 15h à 17h Françoise et Michèle racontent des histoires aux enfants,
- le mercredi de 17h à 18h30, « coup de pouce en Français » avec Héléne.

Les « coups de pouce » sont une aide ponctuelle et non pas des cours particuliers. Les enfants devront avoir une autorisation parentale et être inscrits à la bibliothèque.

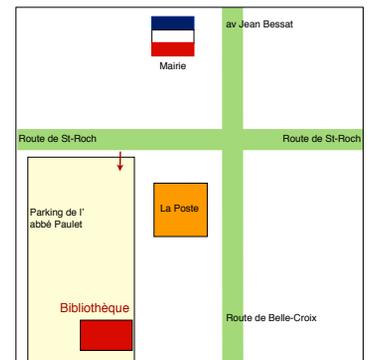
### Dans les projets :

- Le portage à domicile pour les personnes qui ne peuvent se déplacer jusqu'à la bibliothèque sera mis en place de manière expérimentale sous peu.
- Mise à l'honneur du roman policier avant la rencontre « Polar au Paradou » en avril prochain, conférence et ateliers d'écriture.
- « La foire du livre lu », échange de livres, est à l'étude pour les beaux jours, vous aurez bientôt plus d'informations sur ce projet.

Ouverture	
Lundi	16h30 – 18h30
Mardi	16h30 – 18h30
Mercredi	14h00 – 18h30
Vendredi	16h30 – 18h30
Samedi	10h00 – 12h00
le premier samedi non férié du mois.	

Téléphone 04 90 54 39 95

e.mail : biblio@mairie-du-paradou.fr



## Théâtre au Paradou

Le samedi 6 février, Le Paradou accueillait dans sa salle polyvalente la Compagnie Art'scénic de Mauseane-les-Alpilles

Cette année, la troupe de Patrick Laffitte nous proposait « Du riffi au réveillon », une pièce jubilatoire, enlevée et drôle, une manière d'assister pour en rire à ce qui pourrait arriver le soir du réveillon, dans les pires cauchemars des dîners de famille.

Les personnages y règlent leurs comptes, les masques tombent, les répliques fusent, pour le plus grand plaisir d'un public nombreux et réceptif. Une belle réalisation servie par des acteurs au mieux de leur forme dans une salle pleine à craquer.

À voir ou à revoir le samedi 21 mai à Mas-Blanc-des-Alpilles dans le cadre du 3<sup>e</sup> festival de théâtre amateur.

## Collecte des déchets, tri et recyclage

Pour en savoir plus sur le traitement de nos déchets et sur les travaux en cours (suite aux articles de « La Provence » de novembre 2015 et février 2016)

La Communauté des Communes de la Vallée des Baux et Alpilles est en charge des déchèteries de Saint-Rémy-de-Provence, de Saint-Étienne-du-Grès et de Maussane/Le Paradou. Chaque habitant de l'une de ces communes a accès à ces trois déchèteries. La déchèterie ne doit pas être confondue avec le tri sélectif.

### Les déchèteries ne reçoivent pas les sacs jaunes

Le service technique de la municipalité collecte les sacs jaunes qui sont transportés puis triés à la main dans le centre spécialisé de Beaucaire ainsi que les sacs gris qui sont conduits à la carrière de Beaucaire.

A la déchèterie de Maussane/Le Paradou, le tri est redirigé vers des centres :

- gravats et matériaux de construction sont recyclés à Nîmes-Garons,
- les meubles sont recyclés à Avignon,
- les déchets végétaux sont transportés à Tarascon pour compostage,
- le Placoplatre est stocké en conteneurs pour être acheminé vers Beaucaire où il suit un traitement spécial,
- le fer est recyclé par l'entreprise Aubord à Nîmes,
- tous les appareils ménagers sont broyés et triés à la machine à Beaucaire,
- la peinture est envoyée dans une usine de retraitement,
- les huiles sont emportées pour être transformées en combustibles,
- les textiles sont recyclés par la TEEF (Tarascon Espace Emploi Famille) chargée aussi de réinsertion de jeunes et de personnes sans emploi,
- tous les autres déchets vont dans une carrière d'enfouissement à Bellegarde.

Il est donc nécessaire quand un administré vient à la déchèterie que le tri soit rigoureux, chaque déchet ayant vocation à un réemploi.

Le dépôt de toutes sortes de déchets est gratuit pour les administrés des communes de la CCVBA et payant pour les entreprises et les commerces.

Les horaires d'ouverture sont du lundi au vendredi en

**Déchèterie de Maussane - Le Paradou**

Du Lundi au Vendredi de 9h à 16h20  
Samedi : de 9h à 11h50 et de 14h à 15h50

Accès autorisé uniquement aux résidents de la CCVBA. **Justificatifs obligatoires**  
Accès limité aux véhicules de moins de 3,5 t de PTAC.  
Accès payant pour les professionnels de la CCVBA ou intervenant sur le territoire de la CCVBA.

**Déchets acceptés pour les particuliers :**

 MÉTAUX	 VÉGÉTAUX	 PAPIERS	 CARTONS	 BOIS PLASTIQUES	 VERRES	 PILES	 BATTERIES
 HUILES MINÉRALES	 HUILES VÉGÉTALES	 MEUBLES	 GRAVATS (MAX 500 KG)	 DEEE	 DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUES (DDS)	 TISSUS	 CAPSULES NESPRESSO

**Déchets acceptés pour les professionnels :**  
Tarif de 5 € le 1/2 m<sup>3</sup> - Tickets en vente sur site

 PLASTIQUES	 ENCOMBRANTS	 BOIS	 VÉGÉTAUX	 CARTONS GRATUITS
--	---	--	--	--

**Déchets interdits :**

 AMIANTE	 ORDES DANGEREUX	 TRI SÉLECTIF	 BOUE DE STATION	 PLASTIQUE AGRICOLE	 SOUCHE D'ARBRE	 DÉCHETS D'ABATTOIR	 DÉCHETS D'ABATTOIR ET REBORDIERS	 DÉCHETS MÉTALLIQUES	 PNEUS	 DÉCHETS MINÉRAUX
--	--	---	--	---	---	---	--	--	--	---

Les acceptations ou refus d'apports sont laissés à l'appréciation du gardien. Chiffonnage interdit. L'accès à la déchèterie se fait aux risques et périls des usagers et sous leur entière responsabilité. Liste non exhaustive, se référer au règlement intérieur.

journée continue de 9h à 16h 20, et le samedi de 9h à 11h50 et de 14h à 15h50.

### L'ancienne décharge

Beaucoup d'entre vous ont pu voir les importants travaux qu'il y a sur le site de l'ancienne décharge au sud de l'actuelle déchèterie. Pour l'instant, il s'agit d'isoler « écologiquement » la nappe phréatique des risques de pollution. Une couverture d'argile très dense devrait éviter les infiltrations d'eau pluviale. L'ensemble forme un dôme. L'eau s'écoule sur les côtés et au sud où elle est récupérée et dirigée vers les canaux du marais. La couche d'argile recevra un couvert de terre végétale planté d'espèces propres à retenir les eaux de pluie et éviter le ruissellement.

Les maires de la CCVBA sont très favorables au projet de l'installation d'un parc de panneaux photovoltaïques sur les 6 hectares rendus disponibles par ces travaux et bien exposés pour un rendement maximum. A suivre...

## Le PNRA réalise des travaux en faveur de la biodiversité



Dans le cadre du programme LIFE (L'instrument financier pour l'Environnement) des Alpilles et en collaboration avec les communes, l'ONF (Office National des Forêts), le Centre Régional de la Propriété Forestière, les sociétés de chasse et le CERPAM (Centre d'Études et de Réalisations Pastorales Alpes-Méditerranée), le Parc naturel régional des Alpilles effectue des travaux de réouverture des espaces naturels pour améliorer les habitats d'oiseaux emblématiques. L'objectif de cette opération de débroussaillage est de limiter une densification trop importante de la végétation qui appauvrit la richesse biologique et accroît le risque d'incendie.

Ces zones seront par la suite pâturées pour maintenir les milieux ouverts, un exemple de synergie entre biodiversité et activités humaines. Les travaux (hors saison de reproduction d'oiseaux) s'étendent de mi-décembre 2015 à mars 2016 et concernent au total 170 hectares sur les communes d'Aureille, Lamanon, Saint-Rémy-de-Provence, Orgon, Mouriès, Maussane-les-Alpilles, Paradou et Fontvieille. Sur la commune du Paradou, les travaux concernent les Défends de Sousteyran : 18,4 hectares. Les travaux sont effectués par l'entreprise Rieu (Monteux 84)

### Pastoralisme



Le PNRA a créé une commission « pastoralisme » regroupant les 16 communes des Alpilles. Des animations et des interventions sur chacun des sites pastoraux seront réalisées pour promouvoir le pastoralisme en collaboration avec le projet LIFE et la DFCI (Défense de la Forêt contre les incendies). Cette commission est composée d'élus référents. Catherine Bedot, conseillère municipale, déléguée à l'environnement a été désignée par le conseil municipal et représente donc la commune du Paradou.

## « Aqui, l'Aigo es d'or »

Pour des économies d'eau dans le Parc naturel régional des Alpilles

Fin 2015, une nouvelle campagne d'éducation à l'environnement sur le thème « l'eau des Alpilles » a été lancée par le Parc naturel régional des Alpilles dans toutes les écoles du territoire. Intitulée « Aqui, l'Aigo es d'or » (ici, l'eau est d'or), cette opération a pour objectif de sensibiliser les enfants et leurs familles à la connaissance de la culture de l'eau dans

les Alpilles et de transmettre les gestes utiles dans la vie de tous les jours pour économiser cette ressource naturelle précieuse. Apprendre en s'amusant, tel est le credo du Parc naturel régional des Alpilles. Cette expérience a rencontré un vif succès puisque 123 classes y ont participé dont quatre classes de l'école primaire du Paradou en décembre 2015.

## Energías le samedi 12 mars

**E**nergías, ce sont les énergies flamboyantes, passionnées du spectacle de flamenco traditionnel de la Compagnie Solea. La troupe de danseurs, chanteurs et musiciens de María Pérez se produira le samedi 12 mars au Paradou.

Les principaux « palos » de flamenco seront chorégraphiés sur la scène de la salle polyvalente du Paradou, dans une envolée de sensations fortes, autour d'une María Pérez, élégante et spontanée, pour un moment d'émotion et de poésie.

Ici, pas de folklorisme facile et commercial, mais une communion sincère dans l'esprit d'un flamenco à la fois moderne et pur.

Du talent, de la passion, de l'énergie pour une soirée de soleil. Le spectacle-tablao sera précédé d'une restauration payante à partir de 19h30. Vous pourrez déguster une assiette sévillane dans une atmosphère de taverne andalouse.

Entrée : 10 €.

Début du spectacle : 20h30.  
Réservations : 06 63 33 42 21  
06 79 92 74 32

La compagnie Solea :

Directrice et danseuse : María Pérez

• Guitare : Manuel Gómez • Chant :

Justo Eleria, Jesús de la Manuela •

Danse : Germain Boungou, Justine Chabot, Hanna Demri, Cassandra Garvi, Céline Therme



## Holi Party : fête des jeunes et des couleurs

**L**e Paradou organise le dimanche 22 mai de 11h à 18h, au complexe sportif, sa première « Holi Party », une fête de la jeunesse et de la couleur : le vert pour l'harmonie, l'orange pour l'optimisme, le bleu pour la vita-

lité, le rouge pour la joie et l'amour. Le Paradou célèbre ainsi, dans la bonne humeur, l'équinoxe de printemps. Retrouvez les informations en ligne sur [Paradou](#), [Holi party](#) et sur le site de la Mairie.

## Le peintre Gérard Fromanger à l'honneur

**L**es œuvres de Gérard Fromanger, installées à l'occasion du festival [a-part](#), resteront exposées sur la façade de la mairie jusqu'à la fin de l'exposition-rétrospective qui est consacrée

à l'artiste, à Paris au Centre Pompidou du 17 février au 16 mai 2016. L'occasion donnée à la municipalité de rendre un hommage à un peintre reconnu en France et à l'étranger.



## Histoire du Paradou au fil de l'eau...

**6<sup>e</sup> épisode** Forts de la reconnaissance de l'archevêque d'Arles, et du bail emphytéotique signé avec Hugues des Baux, ceux que l'on appelle « les hommes de Castillon » exploitent le Marais des Baux, 1800 hectares depuis les Eaux Claires, à Mouriès jusqu'au détroit de Barbegal qui fait le lien avec les eaux du Marais de Montmajour, propriété de l'abbaye. Ils y récoltent la sagne (joncs) et le pabel (paille) utilisés pour les constructions. Les cases sont faites de mur en torchis : paille + brique d'adobe (argile), la charpente des toits est couverte de joncs. Ils vivent de la pêche - anguilles, carpes et brochets sont appréciés à

la table des seigneurs - et de la chasse. Le nord du site actuel est occupé par les cultures et l'élevage.

Le castrum compte quatre tours, il en subsiste trois sur le site actuel. La paroi naturelle et des murailles en assurent la protection. L'entrée se fait au pied de la tour nord-ouest. On y pénètre le bouclier au bras gauche pour protéger le cœur. Au pied du donjon, sur la partie sud, à flanc de paroi, s'élève la chapelle castrale.

Une partie de la population se concentre à l'intérieur des murs : le bayle, vassal du Seigneur des Baux, et sa suite, les militaires, des artisans attachés à la vie du site, des

résidents plus « aisés ». Le peuple vit au pied des fortifications et du rocher de la Pène. Des traces de cabanes, un four ont été mis au jour autour du castrum. A l'intérieur des murs, il faut imaginer une partie basse, avec des habitats peut-être à étage, disposés le long de quelques ruelles et adossés au rempart, une partie haute avec donjon réservée aux militaires et au maître des lieux.

La vie a dû y être paisible jusqu'à ce que les conflits dans la famille des Baux mettent les habitants de la vallée en danger.

à suivre...

## Forum et associations

Le forum des associations changera de formule en 2016. Le matin le forum avec stands pour renseignements se tiendra dans le centre du village (lieu en attente selon avancement des travaux de réhabilitation de la mairie) et l'après midi sur le complexe sportif pour la pratique des différentes activités.

Le tissu associatif du Paradou se développe en attente de structures adaptées.

Le **Tennis club** a pris son envol et participe fort honorablement à ses premières compétitions,

**Zumba et Lou vent dans les oliviers** se sont regroupés,

**Pro Danse** a créé un cours fitness pour les enfants,

**Es'cale** offre son exposition annuelle d'œuvres d'art,

**Terres des Baux, d'hier à aujourd'hui** évoque notre patrimoine par des expositions et des conférences... La liste

est longue. Vous la trouverez dans ces pages...

Signalons aux parents d'élèves qu'un nouveau bureau gère l'**APEP** sous la présidence de madame Valérie Sicard. Vous trouverez dans ces pages un article rédigé par cette association.

Un rappel : le bulletin *Au Fil de l'Arcoule* est ouvert à toutes les associations. Celles qui souhaitent voir publier des

informations les proposeront à la rédaction du bulletin. Les textes peuvent être déposés à l'accueil mairie en notant bien « Fil de l'Arcoule » ou adressés par courriel à : [communication@mairie-du-paradou.fr](mailto:communication@mairie-du-paradou.fr). La municipalité octroie des subventions aux associations qui animent la vie au Paradou où elles n'ont pas forcément leur siège. Les dossiers de demande sont disponibles sur le site de la mairie dès novembre chaque année.

### Associations et Activités sur la Commune du Paradou

Association	Contact	Téléphone	Mail	Site
Tennis Club du Paradou :	Prés. Amanda Garcia Resp. Fabrice Bourgade	07.50.38.70.44	<a href="mailto:fabricebourgade@hotmail.fr">fabricebourgade@hotmail.fr</a>	
Ovalive Club des Alpilles :	Prés. Raymond Teissier	06.63.99.94.70	<a href="mailto:raymond.teissier@orange.fr">raymond.teissier@orange.fr</a>	
Etoile Sportive de la Vallée des Baux:	Prés. M. Nicolas Seguin	06.24.84.23.10	<a href="mailto:elitesystem@free.fr">elitesystem@free.fr</a>	
Pro Danse	Prés. Céline Meistermann	06.77.67.27.71	<a href="mailto:celine-prodanse@orange.fr">celine-prodanse@orange.fr</a>	<a href="http://www.prodanse.sitew.fr">www.prodanse.sitew.fr</a>
« Lou Vént » dans les oliviers	Prés. Victoire Dautrey	06.66.28.29.98	<a href="mailto:victoiredb@yahoo.fr">victoiredb@yahoo.fr</a>	
Cours de Gymnastique	Resp. Colette Gabillon	04.90.54.53.52	<a href="mailto:colette.gabillon@wanadoo.fr">colette.gabillon@wanadoo.fr</a>	
Poney Club Le Rouget	Sabine Luparia	06.14.80.46.09	<a href="mailto:le.rouget@orange.fr">le.rouget@orange.fr</a>	<a href="http://le.rouget.free.fr">le.rouget.free.fr</a>
Ecurie Du Castillon	Magali Andre	06.16.10.85.45 06.15.21.39.07	<a href="mailto:ecuriecastillon@gmail.com">ecuriecastillon@gmail.com</a>	<a href="http://www.ecurieducastillon.fr">www.ecurieducastillon.fr</a>
Le Golf de Manville	Dir. Jérémie Picot	04.90.54.40.93	<a href="mailto:golf@domainedemanville.fr">golf@domainedemanville.fr</a>	<a href="http://www.domainedemanville.fr">www.domainedemanville.fr</a>
Société de Chasse :	Prés. Paul Beltran	06.86.02.03.14	<a href="mailto:marc.gaspar@wanadoo.fr">marc.gaspar@wanadoo.fr</a>	
L'Amaranthe	Prés. Patrick Pelat Resp. Marie-Alix Cazenave	06.27.13.35.68	<a href="mailto:l-amaranthe-du-paradou@sfr.fr">l-amaranthe-du-paradou@sfr.fr</a>	<a href="http://www.l-amaranthe-du-paradou.sitew.com">www.l-amaranthe-du-paradou.sitew.com</a>
Association des Parents d'Elèves (APEP)	Prés. Valérie Sicard	06.95.85.60.69	<a href="mailto:valerie.sicard65@orange.fr">valerie.sicard65@orange.fr</a>	
Es' Cale	Prés. Alain Cavenago	06.26.19.96.34	<a href="mailto:cavenago.alain@orange.fr">cavenago.alain@orange.fr</a>	
« Ateliers Valériane »	Prés. Valérie Laget	06.74.23.18.59	<a href="mailto:valerie.laget@orange.fr">valerie.laget@orange.fr</a>	
Canto Cigalo ES13	Resp. Marc Vancayseele	06.70.59.14.19	<a href="mailto:m.vancayseele@mairie-du-paradou.fr">m.vancayseele@mairie-du-paradou.fr</a>	
Les Amis de Charloun Rieu	Prés. Henri Graugnard	06.27.44.79.07	<a href="mailto:henri.graugnard@sfr.fr">henri.graugnard@sfr.fr</a>	
« Terres des Baux, d'hier à aujourd'hui »	Prés. Magali Girard Favary Dominique Valadier	06.25.24.84.34	<a href="mailto:terresdesbaux@laposte.net">terresdesbaux@laposte.net</a>	
Voix Parallèles	Prés. Lysane Douënel Animatrice Mme Desjardin	06.61.70.44.31		
FNACA	Prés. René Arnaud	04.90.54.48.04		
ADMR de la vallée des Baux	Prés. Françoise Hermitte Rep. Paradou Michèle Champy	04.90.54.35.60	<a href="mailto:valleedesbaux@admr13.org">valleedesbaux@admr13.org</a>	<a href="http://www.admr13.org">www.admr13.org</a>
CCAS	Resp. Brigitte Vincentelli	04.90.54.54.01		
Les Petites Cigales	Prés. Ludivine Chaverot			
Assistantes maternelles agréées de la vallée des Baux		06.62.90.97.59	<a href="mailto:lespetitescigales13520@gmail.com">lespetitescigales13520@gmail.com</a>	
Cerveaux Sans Frontières International:	Prés. M. Guy Lesœurs	04.90.18.24.43 06.50.30.09.80	<a href="mailto:cerveauxsf@wanadoo.fr">cerveauxsf@wanadoo.fr</a>	
Lions Club Féminin Paradou	Prés. Mme Brigitte Adell	06.82.24.06.79	<a href="mailto:brigitte.adell@orange.fr">brigitte.adell@orange.fr</a>	



## APEP

Sorties, animations, activités artistiques... Autant de beaux souvenirs pour nos enfants mais un coût financier pour les établissements scolaires.

L'Association des Parents d'Elèves du Paradou est une association laïque indépendante dont le but est de réunir des fonds destinés aux élèves des écoles maternelle et élémentaire du Paradou.

Tout au long de l'année, nous proposons des activités ludiques et artistiques (atelier créatif, maquillage, ...) et organisons des manifestations (Halloween, Noël, Pâques, Carnaval) afin d'aider à financer des actions pédagogiques pour nos enfants. L'APEP, une association de parents bénévoles mobilisés pour les enfants du Paradou :

Valérie Sicard (Présidente), Stéphanie Vieux (Vice-présidente), Sandra Ibarra (Trésorière), Roxanne Michel (Vice-trésorière), Delphine Kirker (Secrétaire), Estelle Coussedière (Vice-secrétaire)  
Malgré la confiance et le soutien des enseignants et de la municipalité, que nous tenons à remercier, la motivation et l'implication des membres du bureau ne suffisent pas à faire vivre l'association, l'APEP compte donc sur le soutien de tous les Paradounais.

### En 2015/2016, l'APEP...

- a participé à la **semaine du goût** : en octobre, tous les élèves (de la petite section au CM2) ont participé à des ateliers autour du goût ; animés par Dominique Valadier, l'APEP a financé

une partie des matières premières (farine, miel, confiture, ...) et le « jardin des Alpilles » de Maussane a fourni les légumes.

- a organisé **Halloween** : le 31 octobre, après un atelier maquillage et un défilé des enfants à la recherche de bonbons dans les rues du Paradou, un goûter a clôturé cette belle après-midi ensoleillée ; les gâteaux des parents étaient accompagnés de boissons offertes par l'APEP.
- a animé, à l'école, grâce à l'aide financière de la mairie, des ateliers créatifs, afin que chaque enfant confectionne un sujet pour décorer le sapin de l'école.
- a permis, avec la participation de la mairie, la venue du père Noël. Distribution des papillottes financées par l'APEP, de clémentines offertes par M. Alain Chabaud (fruits et légumes du marché du Paradou) et de boissons apportées par les parents. Les enseignants ont préparé avec tous les enfants des chants de Noël.
- a organisé une tombola fin décembre, début Janvier.
- a organisé le Loto de l'APEP le Dimanche 24 Janvier.
- et prévoit des animations pour Pâques, le Carnaval, la kermesse, ...

Tous les bénéfices engendrés par l'activité associative de l'APEP sont intégralement redistribués aux enfants du Paradou via les nombreuses activités (goûters, ateliers, sorties scolaires ...).

### Remerciements

La commune vient d'être pourvue de deux défibrillateurs. Le Lions Club et le Rotary Club en sont à l'origine. Sincères remerciements aux clubs et à leurs membres.

## Terres des Baux, d'hier à aujourd'hui

L'association intercommunale « Terres des Baux, d'hier à aujourd'hui » a vu le jour en 2014.

En 2015, elle avait choisi pour thème le pastoralisme dans la vallée des Baux.

Une conférence sur les bergeries de Crau a ouvert

le cycle au Paradou. Par la suite, une exposition s'est tenue à Maussane sur plusieurs jours, exposition complétée par trois conférences. Des enfants du Paradou, avec leurs enseignants ou en atelier art plastique, ont assuré la décoration par de superbes dessins ou collages. Puis ce fut un retour au Paradou pour contribuer à l'organisation de la veillée de Noël.

En mai, la « journée polar » était une première : des auteurs de roman poli-



cier ont encadré des ateliers d'écriture auxquels 25 personnes se sont prêtées avec enthousiasme. Cette expérience sera reconduite fin avril 2016.

Au programme de cette année, des conférences sur des sites historiques et archéologiques de la vallée des Baux. Le thème de l'année est : « Drailles et chemins ».

L'association participe aux journées du patrimoine.

*Siège social 105, av. de la Vallée des Baux 13520 Maussane-les-Alpilles  
Email : terresdesbaux@laposte.net  
Coprésidents : Magali Girard Favary et Dominique Valadier*

## ADMR

L'ADMR (association d'Aide à Domicile en Milieu Rural) de la vallée des Baux pro-



pose aux familles, aux personnes âgées, aux personnes handicapées ou malades ou dépendantes, des services et des accompagnements tels que :

- Garde d'enfants à domicile
- Aide à la personne (habillage, prise des repas)
- Préparation des repas (y compris les courses)
- Entretien du cadre de vie
- Sortie d'hospitalisation

L'ADMR offre un nouveau service ouvert à tous : La livraison de repas à domicile. Les menus diététiques à base de produits frais sont concoctés avec soin par le chef cuisinier de la résidence senior La Mazurka à Saint-Andiol.

Les repas sont assurés tous les jours de l'année et livrés du lundi au vendredi. Le calendrier de commande des repas est établi au moment de l'inscription, en fonction des besoins de la personne. Ce

calendrier peut être modifié par la suite, en cas de nécessité.

La « journée alimentaire », au prix de 8,90 €, se compose ainsi : Midi : 1 entrée, 1 plat avec un accompagnement, fromage et dessert. Soir : 1 plat et dessert. Possibilité de repas de régime, sur certificat médical (diabétique, sans sel, sans gras...) Il n'y a aucune obligation dans le temps. A l'année ou pour un dépannage temporaire, les personnes souhaitant bénéficier de ce service doivent s'adresser au bureau de l'ADMR de Maussane-les-Alpilles ou par téléphone au 04 90 92 55 30 (Fédération ADMR 13). Renseignements sur [www.admr13.org](http://www.admr13.org)

*Le bureau de l'ADMR de la vallée des Baux est situé place Henri Giraud, 13520 Maussane-les-Alpilles. Amandine vous y accueille du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h30 (sauf le vendredi matin et le mercredi). Téléphone : 04 90 54 35 60. Adresse électronique : [valleedesbaux@admr13.org](mailto:valleedesbaux@admr13.org)*

## ES 13 Canto cigalo

Le Club seniors entraide solidarité 13, s'est restructuré et propose des activités variées :

- gymnastique douce,
- randonnées adaptées,
- pétanque,
- arts plastiques,
- jeux de société,
- organisation de sorties à la journée et



bientôt des voyages.

Renseignements le mardi, de 14 h 30 à 16 h 30 à la salle polyvalente ou auprès de son délégué : *Marc Vancayseele, email : [m.vancayseele@mairie-du-paradou.fr](mailto:m.vancayseele@mairie-du-paradou.fr)*

*Une plaquette d'information est disponible à l'accueil de la mairie.*



## Les stages

Les huit semaines de stages sportifs proposés en 2015 ont été suivies par 80 enfants et adolescents de la commune. Ils étaient encadrés par des Educateurs Sportifs diplômés d'État.

Au programme : golf au domaine de Manville, équitation au club le Rouget, escalade sur le site de Castillon, canyoning au Ventoux, voile aux Saintes-Maries-de-la-Mer, kayak à Collias et multi-activités. Le programme en cours d'élaboration pour le printemps, l'été et l'automne 2016 reconduira, sans doute, ces activités.

## À l'école

Une activité escalade a été mise en place avec les élèves CM2. Elle était cordonnée par l'adjoint aux sports diplômé d'Etat. Des parents, ont passé et obtenu deux agréments, pour encadrer les déplacements à vélo et l'escalade sur le site de Castillon. Cette activité va être

reconduite en 2016. En projet, également, du golf avec les CE2.

## Jeunesse

Pour les 14/18 ans des activités sportives (football, basket, tennis de table...) les attendent depuis septembre, le vendredi de 18 h 30 à 20 h sous la responsabilité de l'animateur municipal. La cotisation annuelle est de 30 €. Ce projet ne rencontre pas le succès espéré. Marc Vancayseele est à l'écoute de toutes suggestions. (Contact mail : m.vancayseele@mairie-du-paradou.fr ou en mairie le vendredi sur rendez-vous)

## Les réalisations au complexe sportif

Les dégradations sur le court de tennis ont occasionné un certain retard, mais le tennis fait à présent le bonheur des adhérents du club. Le réaménagement du stade est prévu pour le mois de septembre.

La programmation des travaux sur deux ans prévoit :

- une passerelle vers le chemin Saint-Eloi,
- une salle sous le préau actuel,
- des vestiaires modulables extérieurs et intérieurs,

À l'étude, la possibilité d'une salle de danse. Le site sera agrémenté d'une aire avec tables et bancs. Un espace tennis de table sera aménagé. Des places de stationnement sont prévues.

## La Run'Alpilles

Depuis septembre, l'équipe est déjà au travail pour la deuxième édition. Le parcours 2016, de 12,3 km, sera un peu différent. Nous comptons sur 500 coureurs. Cette manifestation ne pourrait avoir lieu sans les bénévoles. Qu'ils soient remerciés. Notez donc sur vos agendas : Run'Alpilles, le dimanche 29 mai 2016.



## Planning de la salle polyvalente saison 2015/2016

	8h	30	9h	30	10h	30	11h	30	12h	30	13h	30	14h	30	15h	30	16h	30	17h	30	18h	30	19h	30	20h	30	21h	30	22h
LUNDI			Pilates																				Gym Colette	Zumba Patricia					
MARDI					Gym Seniors																	Zumba Enfants Patricia		Pro Danse					
MERCREDI					Entretien Ménage																	Zumba Patricia		Lions Clubs de Paradou deuxième de chaque mois ou la grande salle de la mairie					
JEUDI					Gym Seniors																		Gym Colette						
VENDREDI																								Activités Jeunes 14/18ans					
					Activités Mairie				Club Séniors Canto Cigalo														Cours de Gym Colette					Lions Clubs	



# Le Paradou dans La Provence

**de sentiers**  
 Le Parc naturel régional des Alpilles a financé la réalisation de sentiers de randonnée dans le village de Paradou. Les travaux ont débuté en septembre et se poursuivront jusqu'en fin d'année. Les sentiers seront balisés et dotés de panneaux d'information. Ils permettront de découvrir le patrimoine naturel et culturel du village.



C'est l'honneur du départ, tiré au pistolet par Pascal Lécot, maire de Paradou.



Jean-Philippe Mourou, du Paradou français le premier le signe d'arrivée.

**soixante victimes**  
 Le bilan est effrayant : soixante victimes ont été recensées lors de la manifestation de la semaine dernière. Les secours ont été sollicités pendant plus de dix heures. Les autorités ont lancé une enquête pour déterminer les causes de cet accident.

**Appel aux dons de la population pose des problèmes, elle est aussi source de richesses**  
 Le conseil municipal de Paradou a lancé un appel aux dons pour financer des projets de développement local. Cette initiative vise à encourager les habitants à contribuer au bien-être de leur village.



Le soir de "Tricote", un moment où les habitants se retrouvent.

**Une étude a été lancée pour l'aménagement urbain du village**  
 Le conseil municipal a financé une étude d'aménagement urbain pour améliorer l'habitat et les services publics. Cette étude vise à identifier les besoins des habitants et à proposer des solutions adaptées.

**Le monde de l'ovale rassemble autour des galettes**  
 L'association des éleveurs de chèvres a organisé un événement autour de la production de fromage. Les participants ont pu découvrir les techniques de fabrication et déguster des produits locaux.

**Une journée polar envoûtée**  
 Le club de ski a organisé une journée de ski et de randonnée. Les participants ont pu profiter de la neige et découvrir les paysages de la région.

**LE PARADOU**  
**Expo rafraîchissante paysanne**  
 Le conseil municipal a financé une exposition d'œuvres d'art réalisées par des artisans locaux. Cette exposition vise à promouvoir le patrimoine culturel et artistique du village.



Prochain tournoi à Fontvieille le 14 février avec une dizaine d'équipes.

**Le conseil municipal a financé une étude d'aménagement urbain**  
 Cette étude vise à améliorer l'habitat et les services publics. Elle permettra de mieux répondre aux besoins des habitants et de créer un cadre de vie plus agréable.

**Le conseil municipal a financé une étude d'aménagement urbain**  
 Cette étude vise à améliorer l'habitat et les services publics. Elle permettra de mieux répondre aux besoins des habitants et de créer un cadre de vie plus agréable.

**Dix millions de euros pour les retards d'aménagement**  
 Le conseil municipal a financé une étude d'aménagement urbain. Cette étude vise à améliorer l'habitat et les services publics. Elle permettra de mieux répondre aux besoins des habitants et de créer un cadre de vie plus agréable.

**Le conseil municipal a financé une étude d'aménagement urbain**  
 Cette étude vise à améliorer l'habitat et les services publics. Elle permettra de mieux répondre aux besoins des habitants et de créer un cadre de vie plus agréable.

**Le conseil municipal a financé une étude d'aménagement urbain**  
 Cette étude vise à améliorer l'habitat et les services publics. Elle permettra de mieux répondre aux besoins des habitants et de créer un cadre de vie plus agréable.

**Un week-end chargé pour le village**  
 Le conseil municipal a financé une étude d'aménagement urbain. Cette étude vise à améliorer l'habitat et les services publics. Elle permettra de mieux répondre aux besoins des habitants et de créer un cadre de vie plus agréable.

**Un week-end littéraire en perspective**  
 L'association des éleveurs de chèvres a organisé un événement autour de la production de fromage. Les participants ont pu découvrir les techniques de fabrication et déguster des produits locaux.

**Une sortie à la découverte des vestiges du village**  
 Le club de ski a organisé une journée de ski et de randonnée. Les participants ont pu profiter de la neige et découvrir les paysages de la région.

**1 km à vélo pour lutter contre le cancer du sein**  
 Le conseil municipal a financé une étude d'aménagement urbain. Cette étude vise à améliorer l'habitat et les services publics. Elle permettra de mieux répondre aux besoins des habitants et de créer un cadre de vie plus agréable.

**La station essence reprend du service**  
 Le conseil municipal a financé une étude d'aménagement urbain. Cette étude vise à améliorer l'habitat et les services publics. Elle permettra de mieux répondre aux besoins des habitants et de créer un cadre de vie plus agréable.

**Un nouveau plan pour sécuriser la circulation**  
 Le conseil municipal a financé une étude d'aménagement urbain. Cette étude vise à améliorer l'habitat et les services publics. Elle permettra de mieux répondre aux besoins des habitants et de créer un cadre de vie plus agréable.

**Un nouveau plan pour sécuriser la circulation**  
 Le conseil municipal a financé une étude d'aménagement urbain. Cette étude vise à améliorer l'habitat et les services publics. Elle permettra de mieux répondre aux besoins des habitants et de créer un cadre de vie plus agréable.

**L'histoire de 2000 ans de pastoralisme en Crau**  
 Le conseil municipal a financé une étude d'aménagement urbain. Cette étude vise à améliorer l'habitat et les services publics. Elle permettra de mieux répondre aux besoins des habitants et de créer un cadre de vie plus agréable.

**Un nouveau sens de circulation dans le village**  
 Le conseil municipal a financé une étude d'aménagement urbain. Cette étude vise à améliorer l'habitat et les services publics. Elle permettra de mieux répondre aux besoins des habitants et de créer un cadre de vie plus agréable.

**Conseil municipal session générale**  
 Le conseil municipal a financé une étude d'aménagement urbain. Cette étude vise à améliorer l'habitat et les services publics. Elle permettra de mieux répondre aux besoins des habitants et de créer un cadre de vie plus agréable.

**Un nouveau plan pour sécuriser la circulation**  
 Le conseil municipal a financé une étude d'aménagement urbain. Cette étude vise à améliorer l'habitat et les services publics. Elle permettra de mieux répondre aux besoins des habitants et de créer un cadre de vie plus agréable.

**Un nouveau plan pour sécuriser la circulation**  
 Le conseil municipal a financé une étude d'aménagement urbain. Cette étude vise à améliorer l'habitat et les services publics. Elle permettra de mieux répondre aux besoins des habitants et de créer un cadre de vie plus agréable.

**Un nouveau plan pour sécuriser la circulation**  
 Le conseil municipal a financé une étude d'aménagement urbain. Cette étude vise à améliorer l'habitat et les services publics. Elle permettra de mieux répondre aux besoins des habitants et de créer un cadre de vie plus agréable.

**Un nouveau plan pour sécuriser la circulation**  
 Le conseil municipal a financé une étude d'aménagement urbain. Cette étude vise à améliorer l'habitat et les services publics. Elle permettra de mieux répondre aux besoins des habitants et de créer un cadre de vie plus agréable.

**Artistes "A-part" à l'expositon côté jardin**  
 Le conseil municipal a financé une étude d'aménagement urbain. Cette étude vise à améliorer l'habitat et les services publics. Elle permettra de mieux répondre aux besoins des habitants et de créer un cadre de vie plus agréable.

**Artistes "A-part" à l'expositon côté jardin**  
 Le conseil municipal a financé une étude d'aménagement urbain. Cette étude vise à améliorer l'habitat et les services publics. Elle permettra de mieux répondre aux besoins des habitants et de créer un cadre de vie plus agréable.

**Artistes "A-part" à l'expositon côté jardin**  
 Le conseil municipal a financé une étude d'aménagement urbain. Cette étude vise à améliorer l'habitat et les services publics. Elle permettra de mieux répondre aux besoins des habitants et de créer un cadre de vie plus agréable.

**Artistes "A-part" à l'expositon côté jardin**  
 Le conseil municipal a financé une étude d'aménagement urbain. Cette étude vise à améliorer l'habitat et les services publics. Elle permettra de mieux répondre aux besoins des habitants et de créer un cadre de vie plus agréable.

**Artistes "A-part" à l'expositon côté jardin**  
 Le conseil municipal a financé une étude d'aménagement urbain. Cette étude vise à améliorer l'habitat et les services publics. Elle permettra de mieux répondre aux besoins des habitants et de créer un cadre de vie plus agréable.

**Artistes "A-part" à l'expositon côté jardin**  
 Le conseil municipal a financé une étude d'aménagement urbain. Cette étude vise à améliorer l'habitat et les services publics. Elle permettra de mieux répondre aux besoins des habitants et de créer un cadre de vie plus agréable.

**Artistes "A-part" à l'expositon côté jardin**  
 Le conseil municipal a financé une étude d'aménagement urbain. Cette étude vise à améliorer l'habitat et les services publics. Elle permettra de mieux répondre aux besoins des habitants et de créer un cadre de vie plus agréable.

## Les médaillés

**A**u cours de la cérémonie des vœux à la population, Mme le maire a remis la médaille de la ville à trois Paradounais .

### Michèle Valadier

Membre des commissions extra municipales : patrimoine et environnement, culture, école, communication, bibliothèque. Membre de l'association archéologique du Paradou.



### Dominique Valadier

Membre des commissions extra municipales : patrimoine et environnement, culture. Coprésident de l'Association « Terre des Baux d'hier à aujourd'hui ». Membre de l'association archéologique du Paradou



### Yvan Latournerie

Membre des commissions extra municipales : patrimoine et environnement, culture. Membre de l'association archéologique du Paradou. Dévoué à la vie de l'église du village et à son histoire.



## État civil 2015

Naissances		
Date	Lieu	Prénom Nom
15 janvier	Arles	Valentin Pulh
22 janvier	Martigues	Marius Charrier
24 janvier	Arles	Noé Soifaoui
6 février	Arles	Roman Cadenas
6 février	Arles	Anna-Violette Cadenas
21 mars	Avignon	Lenny Rivoire
19 avril	Arles	Lise Maucourant
29 avril	Avignon	Lola Dubois
11 mai	Nîmes	Mara Panafieu Rus
27 mai	Nîmes	Diego Salvat De Severac
5 juin	Nîmes	Antoni Pitrat
17 juin	Salon-de-Pce	Lana Bortolin
4 juillet	Arles	Lissandro Grillot
31 juillet	Arles	Maxence Telliez
10 août	Arles	Nolhan Nathiez
26 août	Arles	Axel Vitse
1er septembre	Montpellier	Lily Bermond
1er septembre	Nîmes	Judith Degouy-Bettenfelt
8 septembre	Aix-en-Pce	Arthur Gaillard
21 septembre	Arles	Gabrielle Cocco
22 septembre	Arles	Emeline Dzierbicki
11 octobre	Arles	Naël Sallefranque
15 octobre	Arles	Gabriel Compain
31 octobre	Arles	Maysam Khoumani
2 novembre	Arles	Sainatou Yattara
29 novembre	Nîmes	Rose Recher
30 novembre	Arles	Mahel Belmekki
31 décembre	Nîmes	Mehlia Naidja
31 décembre	Nîmes	Jeanne Devaluez Mahe

Mariages		
Date	Prénom Nom époux	Prénom Nom épouse
7 février	Joël Massieux	Cécile Potherat
15 mai	Ludovic Guardiole	Maryline Riviere
16 mai	Nicolas Ruffin	Caroline Simoneau
6 juin	Vincent Michel	Auréli Charpenel
20 juin	Yann Olivier	Cécile Esteve
20 juin	Mickaël Merchat	Emilie Spies
18 juillet	Jean-Sébastien Blanc	Bakhta Derdab
1er août	Brice Bosch	Elodie Pierracini
18 août	Jacques Coerten	Mieke Defuster
22 août	Mark Pattenden	Rebecca Poostchi

Décès			
Date	Lieu	Prénom Nom	Age
24 février	St-Martin-de-Crau	Jean Lucien Valadier	90 ans
10 mai	Arles	René Jauffret	81 ans
6 juillet	Arles	Jacques Montanuy	70 ans
16 juillet	Le Paradou	Eric Planquelle	55 ans
22 octobre	Salon-de-Pce	Suzanne Rivoire-Prost Veuve Roger	75 ans

## Populations légales 2013 de la commune de Paradou

Les populations légales millésimées 2013 entrent en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Elles ont été calculées conformément aux concepts définis dans le décret n° 2003-485 du 5 juin 2003. Leur date de référence statistique est le 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Les populations légales sont actualisées chaque année.

Toutefois, les enquêtes de recensement étant réparties sur cinq années, il est recommandé de calculer les évolutions sur des périodes d'au moins cinq ans.

## Numéros utiles

Mairie ..... 04 90 54 54 01  
 Accueil : lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h sauf jeudi de 8h30 à 12h  
 Premier samedi non férié du mois de 9h à 12h  
 SAMU ..... 15  
 Pompiers ..... 18 ou 04 90 54 44 34  
 Gendarmerie ..... 17 ou 04 90 54 34 91  
 Centre Anti-Poison ..... 04 91 75 25 25  
 SOS Drogue International . 04 90 96 15 62  
 SOS Femmes battues ..... 04 91 24 61 50  
 Enfance maltraitée ..... 119  
 Cabinet médical ..... 04 90 54 41 41  
 Cabinet Infirmières ..... 04 90 97 96 45  
 Masseur Kiné Gabillon .... 04 90 54 53 52  
 Masseur Kiné Bourrillon ... 06 51 88 45 12  
 CH Joseph-Imbert – Arles . 04 90 49 29 29  
 Clinique J. d'Arc – Arles ... 04 90 99 32 32  
 Clinique Paoli – Arles ..... 04 90 99 34 00  
 Canal Irrigation VdB..... 04 90 54 30 16  
 Déssech. Bas Paradou ..... 04 90 96 44 91  
 École ..... 04 90 54 42 03  
 Poste ..... 04 90 54 33 99  
 Pharmacie de Maussane . 04 90 54 30 40  
 Vétérinaire Maussane ..... 04 90 54 37 58  
 SPA des Baux ..... 04 90 54 60 86

### Ordures ménagères

Les ordures ménagères sont ramassées le lundi et le vendredi. Du début juin au 30 septembre environ, une tournée supplémentaire, le mercredi, est assurée. Celle ci concerne "les écarts", les containers, les commerces et les résidences de vacances.

Les sacs poubelle doivent être enfermés dans les conteneurs afin qu'il ne soient pas éventrés par les animaux, polluant ainsi la voie publique.

### Tri : les sacs jaunes sont disponibles en Mairie.

Collectés le mardi (ou le lendemain des jours fériés), ils doivent être positionnés en hauteur, à l'abri des animaux.  
 Février 2016 : 9 et 23  
 Mars 2016 : 8 et 22

**Enlèvement des encombrants**, il s'effectue le 2<sup>e</sup> jeudi de chaque mois sur rendez-vous pris en mairie.

### Déchetterie intercommunale

Route de Saint Martin-de-Crau – 04 90 54 43 07 – Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 16h20, le samedi de 9h à 11h50 et 14h à 15h50 accepte végétaux, bois, encombrants, huile de vidange.... Des composteurs sont disponibles à l'achat tous les jeudis matin.

## CALENDRIER 2016

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 V	1 L	1 M	1 V	1 D	1 M	1 V	1 L	1 J	1 S	1 M	1 J
2 S	2 M	2 M	2 S	2 L	2 J	2 S	2 M	2 V	2 D	2 M	2 V
3 D	3 M	3 J	3 D	3 M	3 V	3 D	3 M	3 S	3 L	3 J	3 S
4 L	4 J	4 V	4 L	4 M	4 S	4 L	4 J	4 D	4 M	4 V	4 D
5 M	5 V	5 S	5 M	5 J	5 D	5 M	5 V	5 L	5 M	5 S	5 L
6 M	6 S	6 D	6 M	6 V	6 L	6 M	6 S	6 M	6 J	6 D	6 M
7 J	7 D	7 L	7 J	7 S	7 M	7 J	7 D	7 M	7 V	7 L	7 M
8 V	8 L	8 M	8 V	8 D	8 M	8 V	8 L	8 J	8 S	8 M	8 J
9 S	9 M	9 M	9 S	9 L	9 J	9 S	9 M	9 V	9 D	9 M	9 V
10 D	10 M	10 J	10 D	10 M	10 V	10 D	10 M	10 S	10 L	10 J	10 S
11 L	11 J	11 V	11 L	11 M	11 S	11 L	11 J	11 D	11 M	11 V	11 D
12 M	12 V	12 S	12 M	12 J	12 D	12 M	12 V	12 L	12 M	12 S	12 L
13 M	13 S	13 D	13 M	13 V	13 L	13 M	13 S	13 M	13 J	13 D	13 M
14 J	14 D	14 L	14 J	14 S	14 M	14 J	14 D	14 M	14 V	14 L	14 M
15 V	15 L	15 M	15 V	15 D	15 M	15 V	15 L	15 J	15 S	15 M	15 J
16 S	16 M	16 M	16 S	16 L	16 J	16 S	16 M	16 V	16 D	16 M	16 V
17 D	17 M	17 J	17 D	17 M	17 V	17 D	17 M	17 S	17 L	17 J	17 S
18 L	18 J	18 V	18 L	18 M	18 S	18 L	18 J	18 D	18 M	18 V	18 D
19 M	19 V	19 S	19 M	19 J	19 D	19 M	19 V	19 L	19 M	19 S	19 L
20 M	20 S	20 D	20 M	20 V	20 L	20 M	20 S	20 M	20 J	20 D	20 M
21 J	21 D	21 L	21 J	21 S	21 M	21 J	21 D	21 M	21 V	21 L	21 M
22 V	22 L	22 M	22 V	22 D	22 M	22 V	22 L	22 J	22 S	22 M	22 J
23 S	23 M	23 M	23 S	23 L	23 J	23 S	23 M	23 V	23 D	23 M	23 V
24 D	24 M	24 J	24 D	24 M	24 V	24 D	24 M	24 S	24 L	24 J	24 S
25 L	25 J	25 V	25 L	25 M	25 S	25 L	25 J	25 D	25 M	25 V	25 D
26 M	26 V	26 S	26 M	26 J	26 D	26 M	26 V	26 L	26 M	26 S	26 L
27 M	27 S	27 D	27 M	27 V	27 L	27 M	27 S	27 M	27 J	27 D	27 M
28 J	28 D	28 L	28 J	28 S	28 M	28 J	28 D	28 M	28 V	28 L	28 M
29 V	29 L	29 M	29 V	29 D	29 M	29 V	29 L	29 J	29 S	29 M	29 J
30 S		30 M	30 S	30 L	30 J	30 S	30 M	30 V	30 D	30 M	30 V
31 D		31 J		31 M		31 D	31 M		31 L		31 S

•  culturels/festifs •  sacs jaunes

## Agenda

### Événements culturels, festifs et citoyens.

Les dates déjà précisées peuvent être soumises à modification. Certains événements n'ont pas encore de date arrêtée. Ces dates seront fixées prochainement. L'information, dans tous les cas, sera relayée par un affichage public, une mention sur le site internet et la page facebook de la Mairie.

#### FÉVRIER

**Samedi 6 Théâtre Art'scénic**  
**Vendredi 19 Conférence G. Lesœurs**, « Jalousie quand tu nous tiens »

#### MARS

**Samedi 5 Journée des jeux**  
**Samedi 12 Soirée Flamenco – Tablao**

#### AVRIL

**Samedi 16 Journée Polar** (Terre des Baux, d'hier à aujourd'hui)  
**Samedi 23 Soirée Saint Patrick**

#### MAI

**Jeu 5 au dimanche 8 Exposition Es'cale**  
**Samedi 7 Marché Locavore** + petit marché aux fleurs  
**Mercredi 18 Orchestre bavarois**  
**Vendredi 20 Conférence G. Lesœurs**, « Aider psychologiquement les aidants »  
**Dimanche 22 Holi party**  
**Vendredi 27 Fête des voisins** – concert « swing »  
**Dimanche 29 Run'Alpilles**

#### JUIN

**Samedi 4 Conférence Boudouresques**  
**Mardi 21 Fête de la musique**

#### JUILLET

(date à préciser) **Fête de l'Europe**  
 (date à préciser) « **Jazz sous les platanes** » Antoine Salem

#### SEPTEMBRE

**Fête du village (2, 3 et 4 septembre)**  
**Samedi 17 et dimanche 18 Journées du patrimoine**  
 (date à préciser) **Forum des associations**

#### OCTOBRE

**Samedi 8 Journée de la nuit**

#### DÉCEMBRE

**Fêtes de Noël – Illuminations**  
 D'autres manifestations sont en attente de dates précises au deuxième semestre.